

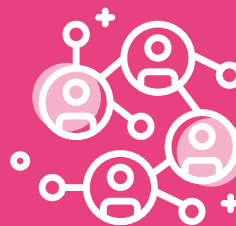
L'ANNÉE DE LA COOPÉRATION



M communauté des entreprises à mission



Région Hauts-de-France



Entreprises, territoires et environnement



OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ



CSTB
le futur en construction



Rapport de mission n°5

2024-2025



Pour une économie au service de la vie



RAISON D'ÊTRE

Contribuer à la transition écologique, au respect de la biodiversité et à la neutralité carbone du patrimoine bâti ou à bâtir, en accompagnant par la coopération la transformation des métiers de la serrurerie, menuiserie et vitrerie. C'est notre raison d'être, de penser et d'agir.

SOCIAL



SOCIAL

Faire des valeurs d'inclusion et de responsabilité les facteurs d'épanouissement et de développement des collaborateurs



ENVIRONNEMENTAL



ENVIRONNEMENTAL

Mettre en œuvre la transition écologique par l'économie circulaire et la biodiversité pour la préservation du patrimoine bâti et à bâtir



SOCIÉTAL

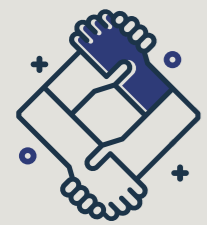


SOCIÉTAL

Contribuer à la création d'un écosystème plus vertueux



GOUVERNANCE



GOUVERNANCE

Construire une gouvernance éthique et responsable avec en son cœur le vivant et les parties prenantes



Nos valeurs au cœur de notre mission

Nos valeurs donnent du sens à nos engagements et à notre mission. Elles s'ancrent au cœur de notre vision et de nos volontés. Les valeurs ont été définies avec l'ensemble des collaborateurs au cours de séances collectives. Elles se traduisent principalement en actions et en comportements à la fois en interne et en externe pour nos parties prenantes* (clients, fournisseurs, partenaires, institutions).

*Ensemble des personnes physiques et morales concernées pouvant influencer les décisions d'une entreprise. Les parties prenantes sont en relation directe ou indirecte avec l'entreprise.



CONFIANCE

Construire des relations durables avec toutes nos parties prenantes*.

RESPONSABILITÉ

Rendre compte et rendre des comptes (traçabilité).

RESPECT

Communiquer dans le respect de soi et des autres, sans jamais dénigrer nos parties prenantes* aux tiers.

QUALITÉ

Réaliser un travail conforme dès la première intervention. Développer une grande qualité dans les relations humaines.

Une année de mission sous le signe de la coopération

Après un exercice 2023-2024 marqué par des engagements forts en matière de biodiversité, l'exercice 2024-2025 couvert par ce 5^e rapport a vu Janus France mettre la coopération au cœur de sa mission, rappelant ainsi que seule l'entreprise ne peut mener de grands chantiers de transformation. Ce 5^e rapport de mission retrace une année de moyens et d'actions déployés au service de la mission et de ses objectifs statutaires.

Des coopérations renforcées

Pour amplifier son impact sociétal territorial, en cohérence avec sa mission statutaire, Janus France a renforcé ses partenariats avec l'association l'Agrion de l'Oise pour la préservation du vivant et de la biodiversité et avec le FC Cécifoot de Précy-sur-Oise pour soutenir l'association dans ses actions d'inclusion et de solidarité.

Janus France n'en oublie pas pour autant ses engagements pour la biodiversité. Elle a rejoint officiellement en 2025 le programme « Entreprises engagées pour la nature » en déposant son plan d'actions aligné avec ses objectifs statutaires.

L'engagement des salariés

Et comme une mission ne peut se faire sans l'embarquement et la coopération des salariés, Janus France a opté dès décembre 2024 pour une approche ludique pour « booster » l'implication de ses salariés et rendre plus engageante sa démarche RSE avec le jeu Pois Chiche Party.

Pour accéder au site
Pois chiche party :



Michel Meunier et le Comité de mission

La coopération avec ses clients et ses fournisseurs

Janus France a fait l'amer constat ces deux dernières années des limites de son action en matière de transition écologique et d'économie circulaire. Rien d'important ne peut se faire pour réduire l'impact environnemental des métiers de l'entreprise sans l'envie des clients d'opter pour des solutions plus durables (choix d'une maintenance préventive des installations et bâtiments, réemploi, matériaux recyclés...). C'est la même chose, pour les fournisseurs, Janus France rencontre de grandes difficultés pour obtenir de leur part une qualité d'information environnementale suffisante pour se fixer une trajectoire atteignable de réduction de ses émissions de GES. Janus France a décidé de contourner ces obstacles en s'engageant au sein du CAB (Communauté d'Agglomération du Beauvaisis), le groupe de travail sur la Transition du bâtiment et en développant un projet innovant de porte de hall (PPF) dans une logique d'économie circulaire.

La rénovation du bâtiment un enjeu majeur pour réduire les émissions de CO₂ du secteur

Le secteur du bâtiment a connu une baisse des émissions de CO₂ en 2024 due essentiellement aux températures douces en automne et en hiver. Depuis la baisse des émissions s'est interrompue. La relance des politiques climatiques dans ce secteur doit passer par la montée en puissance des rénovations d'ampleur des bâtiments afin de réduire leur dépense en énergie. En complément de sa politique d'atténuation, la politique d'adaptation au changement climatique de la France doit permettre de répondre à plusieurs enjeux, d'une part, protéger les écosystèmes et d'autre part, contenir les inégalités face au changement, notamment grâce à des mesures visant à renforcer l'accès aux espaces verts en milieu urbain, d'accompagner la rénovation des logements pour les rendre habitables en cas de fortes chaleurs, d'instaurer des mesures de prévention pour les professions (travaillant à l'extérieur ou dans des bâtiments sans confort d'été) fortement impactées par le réchauffement climatique.

Panorama

— Notre métier

Ayant fêté ses 10 ans le 1^{er} octobre 2023, JANUS France intervenant en second œuvre dans les métiers du Bâtiment a l'ambition de rester spécialisée dans l'entretien et la rénovation du patrimoine bâti ou à bâtir avec trois métiers : la menuiserie, la serrurerie et la vitrerie.

— Nos clients

Les principaux clients et partenaires :

<https://www.janusfrance.fr/la-societe-janus/nos-principaux-partenaires/>

Ils sont essentiellement des bailleurs sociaux des Offices publics d'HLM ainsi que des collectivités (communes, villes et/ou communautés de communes...).

— Nos adhésions

Nous sommes membres de :

- La Fédération Française du Bâtiment de L'Oise (FFB)
- La Communauté des entreprises à mission (Voir notre présentation de mission sur : <https://www.observatoiredeassociesamission.com/societe-a-mission/janus-france/>)
- Le Club des entreprises engagées pour la nature (<https://engagespourlanature.ofb.fr/entreprises/elles-sont-adherentes>)
- L' Association Orée Association multi-acteurs créée en 1992, ORÉE fédère et anime depuis près de 30 ans un réseau d'acteurs engagés pour échanger et mettre en place une dynamique environnementale au service des territoires. <http://www.oree.org/>
- L' Association L'Agrion de l'Oise, Association pour le développement d'une image objective de l'insecte auprès du grand public, par des actions de sensibilisation, d'information et de formation pour une meilleure connaissance de la biodiversité des insectes et de leurs interactions avec notre vie de tous les jours <http://lagriondeloise.over-blog.com/>
- Nous soutenons le club Cécifoot de Précy sur Oise dans le cadre de notre démarche sociétale et sociale <https://www.facebook.com/people/FC-C%C3%A9cifoot-Pr%C3%A9cy-sur-Oise/100063588693249/>
- Le Club Noé s'investit dans des accompagnements individuels auprès de certaines structures de la Région des Hauts-de-France. Notamment celles dont le projet est susceptible de provoquer un effet démonstrateur de la pertinence de l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération pour répondre aux crises actuelles. <https://www.clubnoe.org/>
- Le Ceebios est le Centre d'Études et d'Expertises dédié au déploiement du Biomimétisme en France. En réponse aux nombreux défis actuels, Le Ceebios se fixe comme objectif d'accélérer la transition écologique et sociétale par le biomimétisme*.

*Le biomimétisme (de bio : vivant et mimesis : imiter) vise à considérer les stratégies d'adaptation du vivant à son environnement comme le fruit d'une recherche et développement de 3,8 milliards d'années par essais-erreurs et à s'en inspirer pour innover de manière soutenable.

SOMMAIRE

Raison d'être	2
Panorama	5
La coopération en action.....	6
Frise des engagements	8
Performance durable	10
Mission, VSME et CSRD.....	12
Le manifeste des Justes combats	14
Pour une IA responsable	15
Notre modèle de Mission	16
La gouvernance de la mission.....	19
Le bilan des actions 2024-2025	21
Des fournisseurs engagés	34
Comptabilité universelle.....	35
Communication responsable	36



La coopération en action

En janvier, Janus France a fait le pari de passer d'un modèle de compétition à un modèle de coopération. Pour l'entreprise, la coopération n'est pas seulement une valeur ou un état d'esprit, c'est avant tout un levier stratégique au service de sa métamorphose.

Le Comité de mission s'est toujours senti en phase avec la conviction forte de Janus France : **la transition seule ne suffit plus**. Il est temps de passer d'une simple adaptation à une véritable **métamorphose** pour construire une économie qui s'intègre pleinement dans les cycles du vivant. Pour y arriver, il est indispensable de placer la vie au centre de toutes les décisions de l'entreprise.

Pour Janus France, mettre l'économie au service de la vie implique de :

- Imaginer des solutions où l'innovation **s'inspire du vivant** et renforce les équilibres naturels.
- Transformer les modèles économiques **pour protéger, restaurer et valoriser la biodiversité**.
- Construire une prospérité partagée, audacieuse, ancrée dans les **limites planétaires**.

Le dirigeant, Michel Meunier le rappelle régulièrement : « Pour atteindre nos objectifs, il est nécessaire **de passer d'un modèle de compétition à un modèle de coopération** en engageant toutes les parties prenantes internes et externes. La transition écologique et sociale ne se fera pas seule dans notre coin malgré toute notre volonté, et elle est grande ! Il est nécessaire **de changer de modèle, de partager les bonnes pratiques, de miser sur l'intelligence collective** pour transformer durablement la manière **de construire, de rénover, de travailler.** »



« Nous voulons faire de Janus France une entreprise qui allie robustesse et impact positif, en prouvant que l'économie peut être au service du bien commun ».

Michel Meunier,
Dirigeant Janus France



« Chaque projet que je porte correspond à trois critères : innovation, alignement des besoins du territoire et des entreprises et création de liens entre acteurs. Territoires d'industrie, est en soi un dispositif multi acteur, qui rassemble. Nous unissons nos forces avec Janus, La Façade du Beauvaisis et le PTCE Oise Ouest pour bâtir une économie circulaire dans le bâtiment : Déchet'Lab, réemploi, économie de la fonctionnalité, sensibilisation... Ensemble, nous prouvons que la coopération est le moteur du changement. »

Consuelo Monfort Bellés,
Cheffe de projet,
Territoires d'industrie du Beauvaisis
Communauté d'agglomération du Beauvaisis
<https://www.linkedin.com/in/consuelomonfort/>

Coopérer pour l'inclusion

L'image forte de l'année : l'inauguration en septembre du chalet du FC Cécifoot de Précy-sur-Oise.

Ce projet a réuni nos collaborateurs, des artisans et des bénévoles autour de Fabrice Morgado, médaillé d'or paralympique aux JO Paris 2024. Ensemble, nous avons bâti bien plus qu'un chalet : un lieu de vie. Pour nos équipes, voir ce bâtiment utilisé donne tout son sens à notre métier.



Coopérer pour un modèle robuste

En 2025, nous avons choisi la robustesse plutôt que la compétition. Cela se traduit concrètement :

- **Avec nos fournisseurs** : Lancement d'une grande enquête RSE pour aligner nos valeurs et sourcer durable (ex. : PVC recyclé avec VEKA).
- **Avec nos pairs** : Misons sur l'intelligence collective au sein d'écosystèmes (Club Noé, ORÉE ou le Ceebios...).

Un partenariat renforcé avec l'association Agrion de l'Oise pour la biodiversité



« Le but de l'Agrion de l'Oise est de faire connaître la biodiversité et l'importance des insectes au plus grand nombre. Depuis plus de 2 ans Janus, entreprise à mission partageant nos valeurs, est à nos côtés. Janus a permis dans un premier temps de mettre en avant le Sentier de la Biodiversité de Verneuil-en-Halatte, sentier pédagogique entre mare et forêt, en le faisant découvrir à la presse à l'occasion d'une manifestation dédiée à ses parties prenantes. Cette année nous avons pu proposer Notes d'Insectes, un spectacle pour petits et grands de haute qualité mêlant poésie et musique classique sur le thème des insectes, que les moyens réduits de notre association ne nous permettaient plus de monter. Par son engagement Janus nous permet de mieux remplir notre propre mission. »

Roger Puff,
Président de l'association
<https://www.linkedin.com/in/roger-puff-45435290/>



Une coopération humaine et sportive

« Grâce à Janus France, pour qui l'humain prime, notre site paralympique de Précy-sur-Oise s'est enrichi d'un chalet écologique attendu et essentiel. Cette coopération, fondée sur le partage entre bénévoles et salariés, a été une véritable aventure humaine. Le soutien apporté, à la fois humain et financier, améliore notre accueil, renforce notre organisation et offre à nos entraînements un cadre de vie nettement plus chaleureux. »

Fabrice Morgado,
Capitaine de l'équipe de France de Cécifoot, médaillée d'or aux Jeux paralympiques Paris 2024
<https://www.linkedin.com/in/fabrice-morgado-79030733a/>

Coopérer pour le vivant

Décloisonner les mondes pour mieux sensibiliser. Avec L'Agrion de l'Oise et le Trio Aralia, nous avons co-créé « Le voyage du petit grillon ». Mêler musique, poésie et science a offert une expérience unique. Quand l'entreprise, l'associatif et l'art s'allient, le message pour la biodiversité résonne plus fort.



« Dans l'économie de la fonctionnalité et de la coopération, il ne s'agit plus de vendre un volume de marchandises, mais de construire, avec les parties prenantes, le "pour quoi faire" : les besoins réels et les effets utiles recherchés, économiques, sociaux et environnementaux. Ces effets ne peuvent être produits seul : ils reposent sur la capacité d'acteurs différents à coopérer en intégrant les contraintes de chacun. Enfin, la coopération est un levier essentiel pour reconnaître et valoriser le travail réel des acteurs et ainsi développer la santé au travail. Janus France met cette coopération en œuvre en créant les conditions du dialogue avec les bénéficiaires sur le "pour quoi faire", en concevant, construisant et maintenant autrement avec les professionnels du secteur, et en intégrant les enjeux territoriaux au cœur de son organisation et de sa stratégie. »

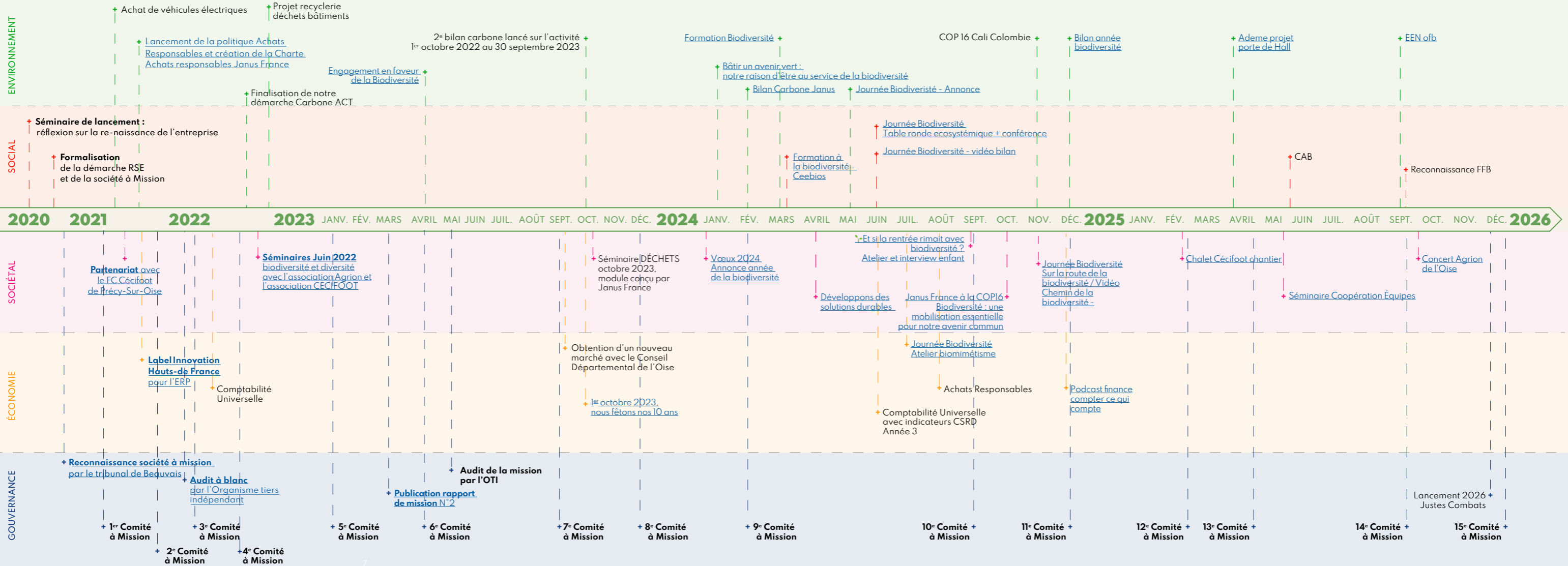
Simon Ledez,
Délégué Général Club Noé
<https://www.linkedin.com/in/simon-ledez-aa107370/>

La frise des engagements responsables Janus France depuis 2020

Le secteur du bâtiment est responsable de :

- 43 % des consommations énergétiques annuelles
 - 23 % des émissions de gaz à effet de serre* (CO₂)
 - 46 millions de tonnes de déchets** (90 % proviennent des travaux de déconstruction et de réhabilitation)
- <https://www.ecologie.gouv.fr/>

* Devant le secteur des transports à 31,3 %. Chiffre du rapport 2023 du Haut Conseil pour le Climat.
On observe depuis 2023, une baisse estimée de 6 à 7 % des émissions des Gaz à effet de serre du bâtiment
** Contre 30 Mt de déchets produits par les ménages français par an



Janus France : Bâtir une performance durable au service du vivant et du bâti

Spécialiste du second œuvre depuis plus de 10 ans, Janus France réaffirme son engagement en tant que société à mission¹. En alignant sa stratégie sur les nouveaux standards européens de durabilité (CSRD² et VSME³), l'entreprise transforme son modèle économique pour répondre à l'urgence climatique et aux attentes de ses clients, au premier rang desquels les bailleurs sociaux.

Les enjeux du bâtiment : une nécessaire métamorphose à entreprendre

Le secteur du bâtiment est aujourd'hui à la croisée des chemins. Responsable de **43 % des consommations énergétiques annuelles et de 23 % des émissions de gaz à effet de serre en France, il produit également 46 millions de tonnes de déchets** par an, dont 90 % sont issus de la déconstruction et de la réhabilitation. Face à ces chiffres, la Stratégie Nationale Bas-Carbone impose une réduction de 48 % des émissions du secteur d'ici 2030.

Au-delà de l'enjeu climatique, pour les bailleurs sociaux et offices publics d'HLM, ces enjeux se traduisent par une pression réglementaire accrue (Décret Tertiaire, loi AGEC). Au-delà du respect des lois, ils ont aussi la volonté de préserver et d'améliorer la valeur de leur patrimoine tout en luttant contre la précarité énergétique pour une justice sociale plus grande. Cela passe par l'amélioration du confort, de la santé et de la sécurité de leurs résidents. La rénovation et l'entretien du parc locatif social sont des leviers importants d'égalité et de protection des ménages vulnérables.

Janus France répond à ces défis en proposant le passage d'une maintenance curative à une maintenance préventive, privilégiant systématiquement la réparation au remplacement pour réduire l'impact environnemental et améliorer le confort des occupants.

Un reporting transparent et volontaire : l'exigence VSME

Pour garantir la sincérité de sa démarche, Janus France a choisi d'aligner le pilotage de sa stratégie RSE et de sa mission sur les normes de reporting ESRS⁴ de la CSRD et de la VSME cadre de référence européen pour les entreprises de moins de 1000 salariés. Cette démarche s'appuie sur une analyse de **double matérialité**, une méthode issue de la directive CSRD qui évalue non seulement l'impact de l'entreprise sur l'environnement, les humains et la société, mais aussi les opportunités ou risques financiers que les enjeux de durabilité font peser sur les activités de l'entreprise à court, moyen et long (voire très long) terme.

Janus France a ainsi identifié ses enjeux prioritaires — décarbonation, économie circulaire, biodiversité et bien-être, reconnaissance, sécurité et santé au travail.

Une stratégie de durabilité formalisée et animée

Sa stratégie de responsabilité et de mission repose sur trois objectifs stratégiques régulièrement challengés par Michel Meunier, son dirigeant avec la contribution du Comité de mission⁵ :

- Faire des valeurs d'inclusion et de responsabilité les facteurs d'épanouissement et de développement des collaborateurs.
- Mettre en œuvre la transition écologique par l'économie circulaire et la biodiversité pour la préservation du patrimoine bâti et à bâtir.
- Contribuer à la création d'un écosystème plus vertueux.

Le tout piloté par une gouvernance éthique et responsable avec en son cœur le vivant et les parties prenantes. Le Comité de mission, même s'il n'a pas de pouvoir juridique, incarne cette gouvernance. Des représentants du vivant participent au Comité de mission et impulsent une dynamique de respect de la biodiversité.

Ces objectifs sont déclinés pour un pilotage d'impacts en objectifs opérationnels. Ils sont portés quant à eux par des politiques : politique sociale, climatique, de biodiversité pour les trois plus importantes. Chaque politique a un plan d'actions avec des indicateurs de résultat ou de performance, des trajectoires avec des cibles (objectifs) à atteindre avec un suivi annuel voire mensuel.

Quelques exemples phares de sa stratégie de responsabilité.

Sur l'axe Environnemental : Décarbonation et circularité. En tant que société à mission, Janus France s'est fixé des objectifs environnementaux validés par son Comité de mission :

- **Réduction carbone** : L'entreprise vise une baisse de **55 % de ses émissions de GES (Scopes 1 et 2)** d'ici 2030. Cela passe par l'électrification de 100 % de sa flotte de véhicules et l'optimisation des tournées grâce à son ERP et une application numérique utilisée par les équipes sur le terrain.
- **Engagement des fournisseurs** : L'essentiel des émissions de GES, près de 95 % du CO2 provient des achats de matériels à ses fournisseurs et installés chez ses clients. Les choix des clients entrent en compte, peu de clients acceptent des produits recyclés ou de seconde main lors d'opération d'entretien ou de rénovation. Ce n'est pas une pratique communément acceptée.

- **Économie circulaire** : Avec un taux de **valorisation des déchets de plus 98 %** en 2024-2025, Janus France tend vers le "zéro déchet" à l'enfouissement.
- **Innovation durable** : L'innovation se porte aussi sur la mécanique de "dépose préservante" pour favoriser le réemploi d'un produit démonté ou récupéré proprement chez un client pour pouvoir être ensuite réutilisé.
- **Biodiversité** : Membre validé avec son plan d'actions par l'Office Français de la Biodiversité, du programme "Entreprises engagées pour la nature", l'entreprise gère **350 m² d'espaces verts** sur son site de Rieux, où 36 espèces de faune et 14 de flore ont été recensées lors du dernier audit en 2025.

Sur l'axe Social : L'humain, socle de la mission. La réussite de Janus France repose sur l'engagement de ses collaborateurs. La politique sociale se décline en trois piliers :

- **Santé et Sécurité** : L'entreprise maintient un objectif de **0 % d'accident du travail**, grâce à une formation continue aux risques métiers et climatiques.
- **Montée en compétences** : En 2024-2025, Janus France a investi massivement dans l'humain avec une moyenne de **33,5 heures de formation par salarié**, dépassant largement ses objectifs initiaux.
- **Partage de la valeur** : Des dispositifs d'intéressement et de participation ont été instaurés pour associer chacun à la réussite collective

Vers l'économie de la fonctionnalité et de la coopération

L'avenir de Janus France s'inscrit dans l'**Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération (EFC)**. Plutôt que de simplement vendre des produits, l'entreprise expérimente, avec le soutien de l'ADEME, des modèles centrés sur l'usage et la performance durable, comme son projet de **porte de hall**. Janus France porte depuis 2025 un projet expérimental de porte de hall, 100 % modulaire, réparable et réemployable. Ce projet reçoit le soutien notamment de l'ADEME, BPI France, de la Région Hauts de France sous la direction technique du CSTB⁶.

Enfin, Janus France prépare ses "Justes combats" pour 2026, en explorant l'**Intelligence Artificielle responsable**. L'objectif est de mettre la technologie au service du sens : maintenance prédictive pour allonger la vie des équipements et sécurisation des données pour une résilience accrue face aux cyber-risques.

Janus France prouve ainsi qu'une toute petite entreprise peut être un éclaireur de la transition, en conciliant robustesse économique et respect du vivant.



1. Société à mission : une qualité reconnue aux sociétés garantissant le respect d'engagements sociaux et environnementaux. Janus France a la qualité de société à mission depuis 2020. Sa raison d'être et ses objectifs d'impact sont inscrits dans ses statuts. Pour rappel, sa raison d'être : Contribuer à la transition écologique, au respect de la biodiversité et à la neutralité carbone du patrimoine bâti ou à bâtir, en accompagnant par la coopération la transformation des métiers de la serrurerie, menuiserie et vitrerie. C'est notre raison d'être, de penser et d'agir.
2. CSRD : Corporate Sustainability Reporting Directive
3. VSME : Voluntary Sustainability Reporting Standard for non-listed SMEs
4. ESRS : European Sustainability Reporting Standards
5. Le Comité de mission : bien qu'il soit distinct des organes sociaux de l'entreprise, il en charge le suivi de l'exécution de la mission de l'entreprise au sens voulu par la Loi Pacte du 22 mai 2019.
6. CSTB : Centre Scientifique et Technique du Bâtiment.

La mission alignée avec la norme européenne de durabilité VSME

La norme VSME

Au cours de l'exercice 2024-2025, la société Janus France a peaufiné et ajusté son système de pilotage pour aligner les indicateurs de son modèle de mission avec la norme volontaire de reporting de durabilité, la VSME (Voluntary Sustainability Reporting Standard for non-listed SMEs), promue par la Commission européenne en lien avec la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive). La version définitive de la VSME a été adoptée par un acte délégué le 30 juillet 2025. La VSME deviendrait le standard non réglementaire d'informations de durabilité pour les entreprises de moins de 1000 salariés et 450 millions € de chiffre d'affaires non soumises à la CSRD (nouveau seuil voté le 9 décembre 2025, Directive Omnibus, avec une transposition dans les lois nationales attendues vers mi-2026).

Les bénéfices de la double matérialité

Même si l'analyse de double matérialité n'est pas une obligation pour Janus France, le dirigeant a tenu à faire cet exercice. Les bénéfices pour lui ont été nombreux :

- **Une saine « obligation »** à regarder de plus près tous les thèmes de durabilité portés dans la CSRD (Environnement Social et de Gouvernance) dont des sujets comme la biodiversité et la question du salaire décent, sujets souvent très peu pris en compte par les TPE-PME,
- **La vision globale et éco-systémique** de la CSRD amènent à penser de **manière transversale et de manière stratégique**. Cela l'a conduit à entamer un processus de transformation de ses offres dans **une logique d'économie circulaire (modèle de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération) mais également de la coopération** avec ses clients et ses fournisseurs. L'ambition est de proposer des prestations intégrant des produits recyclés, des produits à plus faible impact environnemental des prestations de maintenance des produits dans la durée plutôt que de remplacement.
- **Le gain de nouveaux clients** plus sensibles aux enjeux environnementaux et qui avaient intégré dans leur consultation une note Environnementale forte.

Le tout ayant abouti à **un modèle d'entreprise plus robuste** dans un contexte d'économie pour les clients bailleurs sociaux peu propice pour choisir des prestataires vertueux.



Avis du Comité de mission

Ce système de reporting a été présenté au Comité de mission, qui en a validé le principe.

	VSME Basique	VSME Complet
Informations générales	B1 - Base de préparation B2 - Pratiques, stratégie et initiatives futures	C1 - Stratégie : modèle d'affaires et durabilité C2 - Description des pratiques, stratégie et initiatives futures
Environnement	B3 - Énergie et émissions GES B4 - Pollution de l'air, de l'eau et des sols B5 - Biodiversité B6 - Eau B7 - Utilisation des ressources	C3 - Objectifs de réduction de GES et transition climatique C4 - Risques climatiques
Social	B8 - Main d'œuvre : Caractéristiques générales B9 - Main d'œuvre : Santé et sécurité B10 - Rémunération, négociation collective et formation	C5 - Autres caractéristiques générales de la main d'œuvre C6 - Politiques en matière de droit de l'Homme C7 - Incidents graves en matière de droits de l'homme
Gouvernance	B11 - Condamnations et amendes pour corruption	C8 - Revenus de certains secteurs C9 - Taux de diversité H/F au sein de l'organe de gouvernance

L'alignement de la stratégie RSE avec la norme européenne de durabilité CSRD

Pour élaborer notre stratégie de responsabilité sociétale d'entreprise couplée à notre démarche de société à mission, nous avons réalisé, début 2020, avec l'ensemble des salarié.es, l'identification de nos impacts à partir des **17 Objectifs de développement durable** et la rédaction de notre raison d'être, le tout aligné avec **l'ISO 26000**. Les parties prenantes externes, essentiellement les fournisseurs, les clients et quelques partenaires privilégiés, ont été questionnées en juin 2020 (questionnaire en ligne avec relance téléphonique) à partir des enjeux de la matrice de matérialité élaborée avec l'équipe de direction. Les fournisseurs ont été par la suite régulièrement questionnés, notamment sur leurs propres engagements responsables, et ce, tout dernièrement en 2025.

Une analyse de double matérialité

L'alignement de **la démarche RSE avec la directive européenne** en matière de reporting de durabilité (CSRD) a conduit l'entreprise à mener une **nouvelle analyse de matérialité**, selon les recommandations de l'EFRAG (European Financial Reporting Advisory Group, association créée en 2001 avec le soutien de la commission Européenne)*.

À savoir, prendre en compte les impacts de l'entreprise sur l'environnement, les humains et la société c'est la matérialité d'impact et également les impacts de l'environnement, de la société et des humains sur la performance financière de l'entreprise : c'est la matérialité financière.

L'identification des enjeux avec les ESRS

Cette analyse de double matérialité s'est réalisée en plusieurs étapes comme le demande la directive CSRD. D'abord l'identification des enjeux pertinents et importants pour Janus France à partir des enjeux normatifs tels que définis dans les ESRS. Une fois les enjeux matériels retenus, une analyse des **IRO (Impacts, Risques et Opportunités)** a été réalisée. Une cotation des enjeux y compris sur l'aspect monétaire a été menée avec le dirigeant selon un modèle défini par l'entreprise avec l'appui du consultant de la société LUCID. Cette cotation a permis d'arriver à une représentation visuelle de la double matérialité en matrice. Cette cotation a été revue par le Comité de mission au cours de l'année 2025.

*L'EFRAG a élaboré en 2023 les normes d'information extra-financière, les European Sustainability Reporting Standards (ESRS).

La matrice de double matérialité

CSRD, ESRS et VSME

L'objectif principal de la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD) est **d'harmoniser le reporting de durabilité des entreprises et d'améliorer la disponibilité et la qualité des données ESG (environnementales, sociales et de gouvernance) publiées. Pour cela, la CSRD s'appuie sur les normes ESRS.**

Les ESRS sont les normes européennes en matière de reporting, c'est-à-dire les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) de reporting européens. Cette série de nouvelles normes vise à améliorer le reporting de durabilité des entreprises à l'échelle européenne en favorisant une meilleure transparence, harmonisation et standardisation des déclarations non financières des entreprises. Cela permettra ainsi de pouvoir comparer plus facilement les rapports extra-financiers de diverses entreprises européennes.

Le Voluntary Standard for non-listed micro-, small and medium-sized undertakings (VSME) est une norme européenne de reporting de durabilité établie pour aider les micro-entreprises et PME à mieux comprendre et communiquer leur impact environnemental, social et de gouvernance (ESG).

Ces normes font partie intégrante de la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD), adoptée par l'Union Européenne pour renforcer la transparence des pratiques durables des entreprises et pour guider celles-ci vers une économie plus verte et inclusive. À la différence des ESRS, **la norme VSME est d'application volontaire, non obligatoire.**

Sources : Portail RSE

Un manifeste des Justes combats Janus France pour 2026 en avant-première

Depuis des années, Michel Meunier est un observateur avisé des organisations, de leurs fragilités et de leurs grandeurs.

Il a vu les entreprises s'engager dans la seule performance économique en oubliant la performance du vivant voire leur propre raison d'être dans une course sans fin à la performance économique, alors que le temps est plutôt venu à la robustesse, à savoir comment rendre son modèle résilient et en capacité à affronter tous les aléas économiques et sociétaux. Il a vu aussi le meilleur : des équipes capables de se relever, de coopérer et de réinventer.

De ce constat, est née une conviction et un manifeste de transformation pour Janus France : « Notre époque ne demande pas une amélioration du système mais sa métamorphose ».

Le temps de l'urgence

Nous n'avons plus le temps pour hésiter : la **crise écologique** n'est plus une hypothèse, elle est vécue, la **jeunesse** réclame une économie du sens, pas du sacrifice.

Le temps n'est plus aux discours mais aux actions.

En avant-première

Ci-contre la présentation synthétique des Justes combats possibles 2026 de Janus France. Possibles ? C'est-à-dire les combats où l'entreprise a une capacité à agir pour transformer et se transformer. Où son impact dépend principalement de sa capacité à agir. Janus France lancera ses justes combats sur son exercice 2025-2026.



LES JUSTES COMBATS POSSIBLES DE JANUS FRANCE

Vers une entreprise vivante et responsable

 <p>Replacer la Vie au centre La nature n'est pas une ressource : c'est notre condition d'existence.</p>	 <p>Faire de la porte un symbole de transformation Janus France réinvente la porte non comme un produit, mais comme un service.</p>	 <p>Mettre la technologie au service du sens L'IA est utile si elle sert la préservation, la coopération, la sécurité et le partage.</p>
 <p>Transformer plutôt qu'optimiser Nous ne voulons plus faire "moins pire", nous voulons faire juste.</p>	 <p>Hériter, transmettre et honorer Aux générations futures, nous voulons transmettre une entreprise debout, un territoire préservé et le courage de franchir le seuil du changement plutôt que de rester dans le confort immobile.</p>	 <p>Justes Combats Justes Convictions Justes Transformations</p>

Ces nouveaux combats ne laisseront pas de côté les autres engagements qui sont la base même de sa mission et pour lesquels l'entreprise entend agir tous les jours :

1. Le gaspillage des ressources → **sobriété et circularité.**
2. L'isolement → **coopération et inclusion.**
3. La perte de sens → **alignement et raison d'être.**
4. Les externalités négatives → **performance globale.**
5. L'injustice économique → **partage de la valeur.**
6. La destruction du vivant → **régénération des écosystèmes.**

Pour une Intelligence Artificielle responsable au service des justes combats

Rares sont les entrepreneurs de TPE-PME à avoir pris pleinement conscience des enjeux mais aussi des opportunités de l'IA générative pour leurs métiers, sans en oublier les risques et les dérives potentielles notamment en termes d'impact environnemental et social.

Le numérique au cœur de l'entreprise

Dans le secteur du bâtiment, Janus France a une longueur d'avance en matière d'utilisation du numérique avec son ERP pour le suivi des chantiers, la planification des interventions, l'optimisation des déplacements...

L'ERP qu'utilise Janus France est unique en son genre et tout à fait exceptionnel pour une entreprise de moins de 10 salariés.

Le dirigeant de Janus France veut mettre la technologie au service du sens. C'est l'un de ses justes combats pour 2026.

Anticiper l'utilisation de l'IA pour en garder une maîtrise responsable

Avec l'IA, Janus France veut aller plus loin et a lancé dès 2025 une réflexion sur l'utilisation future de l'IA afin de rendre plus résilient son activité en cas de risques de cyberattaque et de pertes de données. La sécurisation et une meilleure exploitation de ses données clients sont des enjeux majeurs pour Janus France.

Pour une IA au service du sens

Pour Michel Meunier, « l'IA est utile si elle sert la préservation, la coopération, la sécurité et le partage ». L'ambition est d'arriver à construire une infrastructure centralisée avec une communication en temps réel entre les différents outils actuels de Janus France. Par exemple avoir une gestion de données en temps réel pour éviter les conflits de stock, disposer d'un système de pilotage de l'ensemble des engagements environnementaux et sociaux.



















« L'IA est utile si elle sert la préservation, la coopération, la sécurité et le partage ».

Michel Meunier,
Dirigeant Janus France



Notre modèle de mission

Le modèle de mission a été revu et validé en Comité de mission le 19 décembre 2024.

	SOCIAL 				ENVIRONNEMENT 				SOCIÉTAL 				
OBJECTIFS STATUTAIRES	1. Faire des valeurs d'inclusion et de responsabilité les facteurs d'épanouissement et de développement des collaborateurs				2. Mettre en œuvre la transition écologique par l'économie circulaire et la biodiversité pour la préservation du patrimoine bâti et à bâtir				3. Contribuer à la création d'un écosystème plus vertueux				
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	1.1 Faire que le développement de l'entreprise bénéficie équitablement aux collaborateurs	1.2 Développer la formation comme levier d'inclusion et d'épanouissement	1.3 Faire de la sécurité, de la santé et du bien-être au travail l'ADN de l'entreprise	2.1 Accroître le nombre de produits achetés ayant une information environnementale disponible	2.2 Tendre vers le tri et le recyclage de l'intégralité des déchets	2.3 Réduire les émissions de GES	2.4 Maintenir un haut niveau de biodiversité sur le site de l'entreprise	3.1 Créer de la valeur partagée au sein de son écosystème territorial	3.2 Sensibiliser la chaîne de valeur aux enjeux de durabilité	3.3 Devenir un modèle d'engagement RSE pour son secteur d'activité			
ACTIONS PHARES	Les moyens engagés sur la période ont été principalement orientés vers le maintien d'un haut niveau de vigilance en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail, ainsi que vers la montée en compétences des équipes. Janus France a poursuivi la structuration de ses outils internes et de ses pratiques managériales afin de favoriser la stabilité des équipes, l'engagement des collaborateurs et la compréhension partagée du projet d'entreprise à mission, dans un contexte opérationnel exigeant.				Janus France a poursuivi ses actions de réduction de ses impacts environnementaux en s'appuyant sur les résultats de ses bilans carbone et sur les retours du Comité de mission. Les moyens mobilisés ont porté sur l'optimisation des déplacements, la poursuite du référencement de solutions à plus faible impact environnemental, la gestion et le tri des déchets conformément aux obligations réglementaires, ainsi que la priorisation des solutions de réparation et de maintenance préventive.				En 2024, l'entreprise a engagé un travail de fond visant à intégrer progressivement les enjeux de biodiversité dans son modèle de décision, en lien direct avec la préservation du patrimoine bâti, en cohérence avec son activité et son périmètre d'influence.				
MOYENS ALLOUÉS	L'entreprise n'a pas déployé l'ensemble des actions initialement envisagées en matière de développement de nouveaux dispositifs sociaux ou d'élargissement des parcours professionnels, compte tenu de la charge opérationnelle et des priorités liées au maintien de l'activité. Janus France a fait le choix de privilégier la consolidation des équipes existantes et la qualité du management de proximité plutôt qu'une multiplication d'actions difficilement soutenables dans le temps.				Janus France a renoncé à accélérer certaines actions environnementales lorsque les moyens techniques, financiers ou organisationnels ne permettaient pas d'en garantir l'efficacité réelle ou la pérennité. Certains investissements ou projets structurants ont été différés afin de ne pas fragiliser l'équilibre économique de l'entreprise ou de ne pas engager des actions insuffisamment matures au regard des impacts attendus.				Janus France a volontairement limité le nombre d'actions sociétales conduites sur la période afin de concentrer ses moyens sur des engagements en lien direct avec sa mission et son périmètre d'influence. Certains partenariats ou projets ont été reportés lorsqu'ils ne permettaient pas de démontrer un impact concret ou mesurable.				
BUDGET	16 675 €				41 227 €				11 180 €				
INDICATEURS D'IMPACT	Ratio salaire d'entrée/salaire minimum	Nombre d'heures de formation par salarié	Taux d'accident en %	Nombre de fournisseurs de rang 1 ayant réalisés une ACV ou une FDES/ Nombre de fournisseurs de rang 1	Quantité détournée vers le recyclage ou la réutilisation (%)	Émission des GES en brut (tCO ₂ eq)	Objectif de réduction	Le nombre d'espèces faune ou flore présentes sur les espaces naturels de l'entreprise	Nombre de fournisseurs à moins de 80 km/nombre de fournisseurs	Délai de paiement en jours	Nombre de fournisseurs intégrant les enjeux de durabilité dans leurs pratiques/ nombre de fournisseurs sollicités	Nombre de personnes touchées/an	
ODD	   				   				    				

Le comité de mission

Le rôle du Comité de mission

Le Comité de mission est l'organe social distinct chargé de suivre l'exécution de la mission en prenant en compte les intérêts des parties prenantes en lien direct avec l'activité de la société.

Les membres du Comité ont marqué avec enthousiasme leur volonté de ne pas seulement répondre à la mission initiale allouée réglementairement au Comité de mission, à savoir : s'assurer que les engagements de la mission soient tenus et évaluer l'efficacité des actions passées par rapport aux objectifs sociaux et environnementaux. C'est le minimum que la loi demande, et dont elle confie le suivi au Comité de Mission et la vérification à un Organisme Tiers Indépendant (OTI). Le Comité a souhaité sortir de ce seul rôle de « contrôle » et adopter une posture plus stratégique pour questionner la pertinence des actions et des orientations choisies par l'entreprise pour répondre du mieux possible à la mission. Michel Meunier, son dirigeant a même souhaité que ce Comité de mission soit en réalité un Conseil de parties prenantes (comme dans l'esprit de ce qu'avait proposé le rapport Senard-Notat sur la Loi PACTE) pleinement intégré dans la gouvernance de l'entreprise pour challenger sa stratégie globale.



"Le modèle de mission est arrivé aujourd'hui à maturité. C'est beaucoup plus clair pour le Comité de mission. On comprend mieux la vision du dirigeant et la logique des actions menées depuis 2020. D'avoir suivi les transformations de l'entreprise et les bénéfices des engagements pris, me donne envie de devenir une société à mission."

Julien Massin,
président de la SAS COFAPI,
membre du Comité depuis 2020 - 6 février 2026

Le fonctionnement du Comité de mission

Depuis sa mise en place en 2021, le Comité de mission est l'organe social distinct de la gouvernance de l'entreprise, il a en charge de suivre l'exécution de la mission en prenant en compte les intérêts des parties prenantes. Son rôle est d'une part de s'assurer que les engagements de la mission soient tenus et évaluer l'efficacité des actions passées par rapport aux objectifs sociaux et environnementaux, c'est ce que la loi impose, et d'autre part, le Comité a souhaité sortir de ce seul rôle de « contrôle » et pour questionner le fonctionnement et la stratégie de l'entreprise.

Le Comité se réunit quatre fois par an. À chaque Comité, est convié le dirigeant-fondateur Michel Meunier.

La gouvernance et les moyens alloués à l'exécution de la mission

La gouvernance de la mission

La gouvernance de la mission a reposé sur la tenue régulière des Comités de mission, la préparation et le partage des éléments nécessaires au suivi des objectifs, ainsi que sur un dialogue continu entre la direction et les membres du Comité.

Les moyens mobilisés ont permis d'assurer un suivi effectif de l'exécution de la mission et d'intégrer progressivement les recommandations formulées, dans une logique d'amélioration continue.

Une logique d'arbitrage

La gouvernance de la mission a été conduite dans un cadre volontairement pragmatique. Certaines ambitions en matière de consultation élargie ou de formalisation ont été adaptées afin de rester compatibles avec les ressources disponibles et la taille de l'entreprise.

Ces arbitrages n'ont pas remis en cause le fonctionnement du Comité de mission ni le suivi effectif des objectifs statutaires.

Montant investi

4705 €*

Une communication responsable renforcée sur les enjeux de durabilité de l'entreprise

Janus France a renforcé sa communication pour répondre à deux de ses objectifs opérationnels de mission, à savoir :

- Sensibiliser la chaîne de valeur aux enjeux de durabilité,
- Devenir un modèle d'engagement RSE pour son secteur d'activité.

De nombreux posts sur les réseaux sociaux de l'entreprise ont été publiés en écho aux actions et engagements de la société notamment un sur la finance durable (podcast de BPI), un autre sur l'économie circulaire dans le bâtiment :

<https://lecoqvert.fr/2026/01/27/janus-france-renover-le-batiment-pour-un-avenir-plus-vert-malgre-les-obstacles/>

Rappel de la synthèse réalisée par le Cabinet de St-Front l'OTI** en charge de la vérification de la mission

Au cours des exercices 2024 et 2025, Janus France a poursuivi l'exécution de sa mission dans une logique de continuité, de consolidation et de cohérence avec sa raison d'être et son activité opérationnelle.

Des moyens à la hauteur des enjeux

Les moyens mobilisés ont été proportionnels à la taille de l'entreprise et à ses capacités réelles d'action. Ils ont principalement porté sur la structuration des pratiques internes, le maintien d'un haut niveau de vigilance en matière sociale et environnementale, ainsi que sur la tenue régulière des Comités de mission, permettant un suivi effectif des objectifs statutaires.

Des actions suivies d'un exercice à l'autre

Les actions engagées s'inscrivent dans le prolongement des démarches initiées les années précédentes, avec une attention particulière portée à la durabilité des choix opérés, à la maîtrise des impacts et à l'ancrage territorial de l'entreprise.

Des renoncements ambitieux

Janus France a également assumé, de manière explicite, un certain nombre d'arbitrages et de renoncements, notamment en matière d'investissements et de déploiement de nouvelles actions, afin de préserver la soutenabilité économique de l'entreprise et la sincérité de sa démarche de société à mission. Ces choix traduisent une volonté de privilégier des engagements réellement mis en œuvre et suivis, plutôt qu'une accumulation d'objectifs difficilement mesurables ou non soutenables dans le temps.

La synthèse du Cabinet de St-Front

Au regard des éléments examinés, l'exécution de la mission sur les exercices 2024 et 2025 apparaît cohérente avec les objectifs statutaires définis, les moyens engagés et le stade de maturité de l'entreprise.

* Données provenant du suivi comptable assuré par la responsable administrative et financière Laurence Gressier, membre du Comité de mission

** Dans le cadre réglementaire imposé par le Code de commerce, la mission doit être vérifiée tous les 2 ou 3 ans en fonction de la taille de l'entreprise par un OTI, organisme tiers indépendant accrédité par le Cofrac. Le Cofrac est l'unique organisme de référence en matière d'accréditation en France : une activité de puissance publique et d'intérêt général.

Les membres du Comité



Nathalie Boyer
Déléguée générale
d'ORÉE



Cécile Fuchs
Directrice du développement
Oise Habitat



Julien Massin
Fondateur & Dirigeant
de COFAPI

**En 2025,
le Comité s'est réuni quatre fois :
les 14 février, 11 avril, 12 septembre
et 19 décembre.**



Roger Puff
Président L'Agrion
de l'Oise



Vincent Thévet
Responsable du
Développement
Commercial IDFM



Laurence Gressier
Responsable administrative
et financière
salariée JANUS France



Marie-Christine Villagordo
Coach et praticienne en
psychologie appliquée au travail
Co-fondatrice Human
Exponentiel
Facilitatrice en intelligence
collective

Les actions 2024-2025 au service la mission

De nombreuses actions alignées avec les objectifs statutaires de la mission Janus France ont été menées pour contribuer à créer des impacts les plus positifs possibles (notamment en matière sociétal ou social) ou plus modestement pour réduire les impacts négatifs (notamment en matière d'environnement).

Des exemples illustrés ci-dessous :

Des choix de matériaux plus durables

L'entreprise privilégie le recyclage et la valorisation à 100 % des déchets (bois, fer, PVC, vitrage, aérosols...). Rien ne se perd, tout se transforme !

La décision d'investir dans une flotte plus verte

Les véhicules sont progressivement électrifiés. La planification des interventions est faite pour optimiser les déplacements réduisant ainsi l'impact.

Le renforcement de la politique sociale

Inclusion, formation, féminisation des métiers... L'ambition est de faire de Janus France un acteur engagé pour un emploi plus équitable et épanouissant.

Tout ça avec un modèle économique repensé.

Les engagements RSE de Janus France lui permettent d'accéder à des appels d'offres qui intègrent des critères sociaux et environnementaux. La RSE n'est pas une charge, c'est un investissement d'avenir !

Une politique de formation et de sensibilisation renforcée

Souhaiter une meilleure coopération et engagement des salariés ne peut se faire sans une montée en compréhension et connaissance forte de l'ensemble des enjeux portés par Janus France.

Les 5 et 6 décembre 2024, les salariés ont suivi la formation "Enjeux de la transition écologique et d'adaptation dans le secteur de la construction" animée par Renaud Bonnel. Différentes activités collaboratives et engageantes ont été suivies par les salariés :

- **La Fresque de la Construction**, pour décrypter les impacts environnementaux du secteur et identifier des leviers d'amélioration.
- **La Fresque de la Biodiversité**, pour mieux comprendre le rôle clé de la biodiversité et son intégration dans les projets.
- **Le jeu Pois Chiche Party** en relevant des défis écologiques et sociaux que les salariés ou l'entreprise doivent mettre en œuvre.



Janus France citée en exemple

À l'occasion du 10e anniversaire de l'Accord de Paris, s'est tenu le 7 novembre 2025, un colloque organisé par la Société d'encouragement pour l'industrie nationale pour faire le point sur les engagements des entreprises en matière de climat. Hélène Le Teno, présidente de Heart Leadership University a cité dans son intervention Michel Meunier pour sa vision et ses actions pour une transition écologique et humaine de l'entreprise. À voir ici :

<https://www.youtube.com/watch?v=XPAGlAvJOLo>

Avis global du Comité de mission sur l'exercice 2024-2025

Le Comité en séance du 6 février 2026 a souligné un niveau d'engagement et de transformation rare et a encouragé l'entreprise à continuer à suivre cette trajectoire. Le Comité a aussi souligné la qualité des actions menées, de leur suivi et du reporting.

LE BILAN D'IMPACT DES ACTIONS 2024-2025

Avis global du Comité de mission sur l'exercice 2024-2025

Le Comité en séance du 6 février 2026 a souligné un niveau d'engagement et de transformation rare et a encouragé l'entreprise à continuer à suivre cette trajectoire. Le Comité a aussi souligné la qualité des actions menées, de leur suivi et du reporting.

LE BILAN "SOCIAL" DES ACTIONS 2024-2025

Objectif statutaire

Faire des valeurs d'inclusion et de responsabilité les facteurs d'épanouissement et de développement des collaborateurs

Objectifs opérationnels	Faire que le développement de l'entreprise bénéficie équitablement aux collaborateurs	Développer la formation comme levier d'inclusion et d'épanouissement	Faire de la sécurité, de la santé et du bien-être au travail l'ADN de l'entreprise
Indicateurs d'impact	Ratio salaire d'entrée/salaire minimum	Nombre d'heures de formation par salarié	Taux d'accident en %
Performance 2024-2025	102,43 % (H) 0 % (F)	28 (H) 39 (F)	0 %
Objectifs d'impact 2030	105 %	7 h minimum /an /salarié	0 %
Moyens et actions menées	Les moyens engagés sur la période ont été principalement orientés vers le maintien d'un haut niveau de vigilance en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail, ainsi que vers la montée en compétences des équipes. Janus France a poursuivi la structuration de ses outils internes et de ses pratiques managériales afin de favoriser la stabilité des équipes, l'engagement des collaborateurs et la compréhension partagée du projet d'entreprise à mission, dans un contexte opérationnel exigeant.		
Budget alloué	Montant investi : 16 675 €		



Les avis du Comité de mission

Le Comité de mission a passé en revue les indicateurs sociaux pour apprécier l'atteinte ou non des objectifs et s'assurer que les moyens mis en œuvre étaient bien alignés avec la mission. Le Comité constate que l'entreprise est sur la bonne trajectoire et tient ses engagements pour chacun des objectifs opérationnels.

L'objectif opérationnel :

Faire que le développement de l'entreprise bénéficie équitablement aux collaborateurs (ascenseur social, politique salariale attractive et progressive, participation et intéressement salarial).

Indicateur d'impact	Performance 2023-2024	Performance 2024-2025	Objectif 2030
Ratio salaire d'entrée/salaire minimum	102,43 % (H) 0 % (F)	102,43 % (H) 0 % (F)	105 %

Avis et commentaires du Comité sur l'indicateur

Dans un contexte économique difficile, le Comité estime que l'entreprise est proche d'avoir atteint l'objectif pour les hommes alors que pour les femmes, l'objectif n'est pas atteint. Le Comité avait fait remarquer lors du Comité de février 2025, que ce ratio ne prenait en considération que les nouveaux salariés. Il devrait être étendu à tous les salarié.es. Le dirigeant faisait remarquer que l'ensemble des salaires de Janus France sont supérieurs à la Convention collective du bâtiment. Cela constitue un facteur déterminant lors d'une embauche.

L'objectif opérationnel :

Développer la formation comme levier d'inclusion et d'épanouissement

Indicateur d'impact	Performance 2023-2024	Performance 2024-2025	Objectif 2030
Nombre d'heures de formation par salarié	54 (H) 47 (F)	28 (H) 39 (F)	7h min/an/salarié

Avis et commentaires du Comité sur l'indicateur

C'est une spécificité de Janus France que d'avoir une politique de formation ambitieuse, à la fois pour favoriser l'épanouissement et la montée en compétence des salarié.es mais aussi pour développer l'employabilité et favoriser les évolutions de poste au sein de l'entreprise (l'ascenseur social est un marqueur fort de la mission et de la stratégie d'entreprise). Le Comité de mission félicite l'entreprise pour le large dépassement cette année de l'objectif. 28 heures de formation pour les salariés hommes et 39 heures pour les salariées femmes ont été réalisées. Le dirigeant ne peut s'engager sur le maintien d'un tel niveau d'investissement annuel en termes de formation. L'objectif serait d'avoir à minima 1 journée de formation/an soit 7 heures de formation par salarié.e. Le Comité valide cet objectif raisonnable considérant que l'année 2024-2025 a été une année un peu exceptionnelle.



« Souhaiter une meilleure coopération et engagement des salariés ne peut se faire sans une montée en compréhension et connaissance forte de l'ensemble des enjeux portés par Janus France ». Michel Meunier,

L'objectif opérationnel :

Faire de la sécurité, de la santé et du bien-être au travail l'ADN de l'entreprise.

Indicateur d'impact	Performance 2023-2024	Performance 2024-2025	Objectif 2030
Taux d'accident	0 %	0 %	0 %

Avis et commentaires du Comité sur l'indicateur

Le Comité salue la permanence de cet objectif depuis 2 ans : 0 % d'accident de travail. Il s'accorde aussi sur la pertinence des moyens déployés pour garantir cet impact de préservation de l'intégrité des salarié.es : investissements faits en matière de formation, de matériels et d'équipements.

Avis du Comité de mission

Le Comité invite l'entreprise à anticiper les recrutements et travailler sur l'information aux salariés des avantages Janus France (notamment au sein du livret d'accueil de l'entreprise).

Une politique de formation et de sensibilisation renforcée

Les 5 et 6 décembre 2024, les salariés ont suivi la formation "Enjeux de la transition écologique et d'adaptation dans le secteur de la construction" animée par Renaud Bonnel. Différentes activités collaboratives et engageantes ont été suivies par les salariés :

- La Fresque de la Construction, pour décrypter les impacts environnementaux du secteur et identifier des leviers d'amélioration.
- La Fresque de la Biodiversité, pour mieux comprendre le rôle clé de la biodiversité et son intégration dans les projets.
- Le jeu Pois Chiche Party en relevant des défis écologiques et sociaux que les salariés ou l'entreprise doivent mettre en œuvre. Parmi toutes les initiatives proposées, 10 ont été sélectionnées pour être mises en œuvre en 2025.

Un alignement plus grand du collectif avec la raison d'être de l'entreprise

Pour répondre aux enjeux d'amélioration des conditions de travail, Janus France a initié en 2024 une démarche collective avec pour ambition de ressouder l'équipe autour de la raison d'être et des valeurs de l'entreprise pour ainsi mieux aligner chacune et chacun sur la trajectoire d'impact de la mission statutaire.

Cet ambitieux travail s'est poursuivi en 2025 pour réaffirmer la volonté du dirigeant de faire de Janus France une entreprise qui place la préservation du vivant au cœur de ses décisions économiques, techniques et humaines.

Différentes actions ont été menées sur l'exercice 2024-2025 :

- L'utilisation du modèle HBDI* pour mieux comprendre les modes de pensée de chaque collaborateur et développer ainsi une plus grande cohésion dans l'action collective,
- Un séminaire collectif dédié à la coopération,
- L'accompagnement externe par le cabinet Human Exponentiel pour sécuriser un cadre humain, robuste et exigeant,
- L'intégration des entretiens professionnels dans une dynamique d'évolution cohérente et partagée,
- Instauration partage de la valeur, intéressement et participation...

Un objectif de mission clarifié et partagé

Le collectif des collaborateurs a formulé une ambition forte qui soit mobilisatrice et facilement intégrée par toutes et tous : « Protéger les personnes, les bâtiments et le vivant à travers des solutions robustes, sobres et coopératives. » Cette vision constitue désormais la base des arbitrages d'investissement et de mises en œuvre des solutions proposées par l'entreprise. Pour le dirigeant : « C'est la colonne vertébrale de notre plan d'actions et de notre gouvernance ».

Des objectifs extra-financiers 2026 resserrés et assumés

Le collectif s'est engagé sur quatre axes clés, directement reliés aux impacts matériels de l'entreprise :

1. Réduction de l'empreinte environnementale (production, déchets, achats, mobilité).
2. Renforcement des coopérations territoriales (économie circulaire, insertion, innovation durable).
3. Développement des compétences et reconnaissance des talents en cohérence avec les profils HBDI réalisés.
4. Intégration renforcée de la double matérialité et pilotage rigoureux des impacts.
5. Ces objectifs seront suivis de façon personnelle et régulière par Michel Meunier, son dirigeant.

Une feuille de route claire, faisable et collective

La feuille de route 2025-2026 rend effective la trajectoire de Janus France pour une « Économie au service de la Vie ». Cela passera par :

- La mise en cohérence des processus internes,
- La professionnalisation des équipes,
- La sobriété dans la mise en œuvre des opérations,
- La montée en puissance de la gouvernance de mission.

Chaque collaborateur dispose désormais d'un rôle d'impact, rattaché à ses talents et à ses compétences, pour contribuer plus efficacement à la mission.

Pour l'exercice 2025-2026, cet alignement stratégique devrait se traduire en preuves tangibles, en résultats extra-financiers consolidés et en impacts visibles sur notre secteur et notre territoire.

Avis et commentaires du Comité sur les résultats

Pour le Comité, l'exercice 2024-2025 marque une étape dans la maturité stratégique de Janus France. Le Comité convient que Janus France n'est pas dans un exercice cosmétique, mais dans une transformation culturelle et organisationnelle réelle, alignée sur sa raison d'être et guidée par des engagements mesurables.

*Le modèle HBDI® (Herrmann Brain Dominance Instrument) permet d'analyser les préférences cognitives des individus et leur manière de penser, offrant ainsi une compréhension plus fine des leviers de motivation, des modes de réflexion et de prise de décision

Climat et biodiversité, des enjeux intégrés à la politique sécurité de l'entreprise

Chez Janus France, la formation aux risques vise à protéger les personnes, sécuriser les activités et anticiper les évolutions et les risques climatiques et environnementaux.

Référentiel

- DUERP comme document socle
- Intégré et suivi dans **Intersektion***
- Mis à jour selon les retours terrain et l'évolution des risques

Objectifs

- Prévenir les risques professionnels et physiques
- Réduire les accidents et situations dangereuses
- Intégrer les risques climatiques (chaleur, fatigue, conditions météo)
- Anticiper les risques de transition (réglementation, mobilité, énergie)
- Réduire les impacts environnementaux et biodiversité

Axes de formation

- Sécurité et prévention des risques métiers
- Sensibilisation aux effets du changement climatique sur la sécurité
- **Écoconduite :**
 - Amélioration de la sécurité routière
 - Réduction de la fatigue et du stress
 - Baisse des émissions de CO₂ et des consommations
 - Contribution à la protection de la biodiversité
- Sensibilisation aux enjeux environnementaux et de transition



Déploiement

- À l'embauche (accueil sécurité élargi)
- Lors des évolutions de poste ou de missions
- De façon périodique selon les risques identifiés

Responsabilités

- **L'entreprise** met à disposition les moyens de formation et de prévention
- **Chaque collaborateur** est acteur de sa sécurité et de celle des autres

Engagement

La formation aux risques chez Janus France s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue, au service de la sécurité des personnes, de la performance durable et du respect du vivant.

*Intersektion est la plateforme de suivi et de pilotage de la stratégie RSE de Janus France. Le reporting VSME est intégré à l'outil en ligne. <https://intersektion.fr/>



Le pois chiche party au service de la politique RSE de l'entreprise

Le jeu Pois chiche party a été lancé lors du séminaire sur la biodiversité afin d'impliquer de manière ludique les salariés dans des actions responsables à portée de main et pour lesquelles, ils pourront être fiers de les avoir menées. Le jeu est construit avec des cartes actions à choisir par les salariés.

Une dynamique collective pour la RSE

Chaque salarié choisit seul ou en binôme, 2 actions à réaliser parmi les prioritaires définies. Parmi toutes les initiatives proposées, 10 ont été sélectionnées pour être mises en œuvre en 2025. Chaque action a été planifiée selon une deadline décidée par les salariés pour leur propre carte. Les défis ont donc été réalisés tout au long de l'année 2025, donnant lieu à une collecte de graines (pois chiches) ajoutées au pois chichomètre, permettant de suivre l'avancée des actions.

Au total, 8 actions (cartes) réalisées, 19 actions en attente pour 2026. Soit un total de 8224 pois chiche gagnés à fin 2025.

Des actions déjà menées en 2025

Grâce à l'implication de tous les salariés, plusieurs actions ont déjà abouti :

- Une boîte à idées interne,
- Des chèques pour les crèches,
- Un livret d'accueil,
- Le lancement d'un nouveau questionnaire fournisseur pour apprécier les engagements sociaux et environnementaux des partenaires stratégiques de Janus France.

Au cours de l'année, deux cartes n'ont pas été traitées et seront reportées sur la frise 2026 :

- Un système de parrainage pour les nouvelles recrues,
- L'amélioration de l'efficacité énergétique du bâtiment.



Janus France, un coq vert qui cherche à réveiller la conscience environnementale du bâtiment

Janus France à la Une du podcast de BPI France

Michel Meunier, membre de la communauté des entrepreneurs engagés, le Coq vert*, a été mis à la une du site du collectif comme une « PME engagée dans la rénovation et la gestion durable du patrimoine immobilier ».

Le dirigeant a été l'invité de *Climat en Action de BPI France*, le podcast qui donne la parole à ceux qui agissent en faveur de la transition écologique et énergétique. Michel Meunier évoque la nécessaire métamorphose que l'entreprise doit entreprendre pour s'aligner avec les enjeux climatiques et de biodiversité. La seule façon d'y arriver est de modifier son modèle économique.

Janus France a fait le pari d'expérimenter un modèle d'économie circulaire qui est l'économie de la fonctionnalité et de la coopération (EFC) dont le dirigeant se fait le porte-parole sur son territoire notamment au sein groupe de travail par la Communauté d'agglomération du Beauvaisis.

Janus France se positionne comme un éclairage de la transition dans le bâtiment.



À écouter sur :

<https://lecoqvert.fr/2026/01/27/janus-france-renover-le-batiment-pour-un-avenir-plus-vert-malgre-les-obstacles/>.

Dans cet épisode, Michel Meunier raconte comment avec ses équipes, il cherche à contribuer à mettre « l'économie au service de la vie ».



Faire de la porte un symbole de transformation

Janus France réinvente la porte non comme un produit mais comme un service.

L'analyse du cycle de vie faite sous la direction du CSTB laisse entrevoir de belles perspectives et bénéfiques pour cette porte de hall nouvelle génération :

- 100 % modulaire, réparable et réemployable ("zéro porte jetée").
- Contrat de performance d'usage.
- Écosystème coopératif territorial mobilisé : nécessité de mobiliser les compétences sur le territoire pour la fabriquer par exemple.
- Baisse carbone estimée à 30-40 % selon scénarios CSTB.

* Une communauté d'entrepreneurs engagés pour le climat et la biodiversité



Lancée en 2020, la communauté du Coq Vert permet à ses membres de continuer de se former sur le sujet de la transition écologique et énergétique. Elle s'inscrit dans la dynamique du Plan Climat porté par Bpifrance pour accélérer la mise en transition des entreprises, soutenir les offreurs de solutions vertes et amplifier les financements et les investissements de la filière des énergies décarbonées.

LE BILAN "ENVIRONNEMENT" DES ACTIONS 2024-2025

Objectif statutaire

Mettre en œuvre la transition écologique par l'économie circulaire et la biodiversité pour la préservation du patrimoine bâti et à bâtir

Objectifs opérationnels	Accroître le nombre de produits achetés ayant une information environnementale disponible	Tendre vers le tri et le recyclage de l'intégralité des déchets	Réduire les émissions de GES		Maintenir un haut niveau de biodiversité sur le site de l'entreprise
Indicateurs d'impact	Nombre de fournisseurs de rang 1 ayant réalisés une ACV ou une FDES/Nombre de fournisseurs de rang 1*	Quantité détournée vers le recyclage ou la réutilisation (%)	Émission des GES en brut (tCO ₂ eq)	Objectif de réduction	Le nombre d'espèces faune ou flore présentes sur les espaces naturels de l'entreprise
Performance 2024-2025	66,7 % (ACV) 58,4 % (FDES)	98,13 %	906,3	<i>Pas de bilan carbone sur l'exercice</i>	Faune : 36 Flore : 14
Objectifs d'impact 2030	60 %	100 %**	Futur indicateur sur CO ₂ évité	- 55% des émissions sur le Scope 1 et 2	Faune : 45 Flore : 17
Moyens et actions menées	Janus France a poursuivi ses actions de réduction de ses impacts environnementaux en s'appuyant sur les résultats de ses bilans carbone et sur les retours du Comité de mission. Les moyens mobilisés ont porté sur l'optimisation des déplacements, la poursuite du référencement de solutions à plus faible impact environnemental, la gestion et le tri des déchets conformément aux obligations réglementaires, ainsi que la priorisation des solutions de réparation et de maintenance préventive.				
Budget alloué	Montant investi : 41 227 €				



* Sur l'exercice 2024-2025, 7 fournisseurs dit de Rang 1 représentent plus de 85 % des achats de Janus France. C'est cet important volume d'achat qui a conduit l'entreprise avec le Comité de mission à choisir cet indicateur pour illustrer l'objectif opérationnel. Bien sûr que cela ne couvre l'intégralité des produits achetés par l'entreprise. Janus France a beaucoup de difficultés pour recueillir les informations environnementales des produits qu'elle achète à ses fournisseurs. Les fournisseurs eux-mêmes ne détiennent pas toujours ces informations pour l'ensemble de leurs produits.

** Le Comité questionne le dirigeant sur la capacité à atteindre l'objectif de 100 % des déchets. Il pourrait être plus réaliste de maintenir un objectif de 98 % déjà en soit une performance.

Les avis du Comité de mission

Le Comité de mission a passé en revue les indicateurs environnementaux pour apprécier l'atteinte ou non des objectifs et s'assurer que les moyens mis en œuvre étaient bien alignés avec la mission. Le Comité de mission a échangé au cours de l'exercice 2024-2025 sur la pertinence de certains objectifs opérationnels. Il y a eu des ajustements et de nouveaux indicateurs de pilotage de la mission ont été introduits, dont certains proviennent du modèle VSME, permettant d'aligner le modèle de mission avec la CSRD.

L'objectif opérationnel :

Accroître le nombre de produits achetés ayant une information environnementale disponible (fiche FDES ou ACV).

Indicateur d'impact	Performance 2023-2024	Performance 2024-2025	Objectif 2030
Nombre de fournisseurs de rang 1 ayant réalisés une ACV ou une FDES/ Nombre de fournisseurs de rang 1	NA	66,7 % (ACV) 58,4 % (FDES)	60 %

Avis et commentaires du Comité sur l'indicateur

Le Comité constate la difficulté à collecter les informations venant des fournisseurs.

Le Comité invite l'entreprise à prioriser les fournisseurs capables de transmettre les informations en mettant ce critère comme une conditions d'achats dans le processus achats responsables. Le Comité invite le dirigeant à mener sa réflexion et en étudiant la faisabilité. Le Comité convient de la nécessité de changer d'indicateur.

L'objectif opérationnel :

"Améliorer le tri et le recyclage de l'intégralité des déchets" est remplacé par "Tendre vers le tri et le recyclage de l'intégralité des déchets".

Indicateur d'impact	Performance 2023-2024	Performance 2024-2025	Objectif 2030
Quantité détournée vers le recyclage ou la réutilisation (%)	95,5 %	98,1 %	98 %

Avis et commentaires du Comité sur l'indicateur

76 % des produits ont été recyclés en 2022-2023, contre près de 96 % en 2023-2024. Seulement 4 % des déchets ont été enfouis ou incinérés. Aucun verre ni aucun plastique n'a été enfoui.

Le dirigeant a expliqué la raison qui a amené à modifier la nature de l'indicateur avec l'accord du Comité de mission. « Nous avons décidé de passer des tonnes au pourcentage. Le volume mesuré en tonnes dépend des clients et des marchés variant annuellement. Autant nous ne sommes pas maître du volume autant nous avons la volonté et l'ambition pour tendre vers 100 % de déchets recyclés avec en sus la caractérisation de notre DIB (déchet industriel banal). Et c'est sur cet écart que pourra s'évaluer notre performance en termes d'économie circulaire ».

Cette année avec un résultat de 98,1 %, cela veut dire que la qualité du tri n'a pas été 100 % performant avec un peu moins de 2 % des déchets qui n'ont pu être triés convenablement. Ce solde est payé au prestataire qui assure un tri final pour contrôler les flux afin que tous les déchets soient bien fléchés vers la bonne filière et bien valorisés au final. Il conclut en disant : « Pour nous, c'est un moyen de contrôler notre propre politique de tri interne ».

L'objectif opérationnel :

"Réduire les émissions de CO₂ sur le scope 3" est remplacé par "Réduire les émissions de GES".

Indicateur d'impact	Performance 2023-2024	Performance 2024-2025	Objectif 2030
Émission des GES en brut (tCO ₂ eq)	906,3 t/eqCO ₂	906,3 t/eqCO ₂	Futur indicateur sur CO ₂ évité
Objectif de réduction	Moins 55% sur Scope 1 ou 1 et 2	Moins 55% sur Scope 1 ou 1 et 2	Moins 55% sur Scope 1 ou 1 et 2

Avis et commentaires du Comité sur l'indicateur

Le Comité n'a pas pu se prononcer sur cet objectif constatant qu'aucun nouveau bilan carbone n'avait été réalisé sur l'exercice 2024-2025. Janus France ne s'était pas engagé à remettre à jour annuellement son bilan carbone. Le Comité a validé juste l'objectif de réduction de 55 % des émissions de GES proposé par l'entreprise sur les scopes 1 et 2.

Une mise à jour du bilan carbone devrait être réalisée sur l'exercice 2025-2026.

L'objectif opérationnel :

"Intégrer l'enjeu de la biodiversité en écho à la sauvegarde du patrimoine bâti" est remplacé par "Maintenir un haut niveau de biodiversité sur le site de l'entreprise".

Indicateur d'impact	Performance 2023-2024	Performance 2024-2025	Objectif 2030
Nombre d'espèces présentes sur les espaces naturels de l'entreprise	faune : 45 flore : 17	faune : 36 flore : 14	faune : 45 flore : 17

Avis et commentaires du Comité sur l'indicateur

Le Comité valide l'objectif, déjà considéré comme très ambitieux. Ce diagnostic a été réalisé suite au partenariat engagé avec l'association l'Agrion de l'Oise.

L'ambition de l'entreprise serait de maintenir à 100% les espèces présentes dans les espaces naturels de Janus France, en sachant que certaines espèces ont pu passer au travers des personnes ayant réalisé l'audit. Un des experts du vivant au Comité fait remarquer que le diagnostic faune et flore dépend très largement du temps et du moment où s'effectuent les relevés dans l'année. Un protocole doit être établi pour faciliter la comparaison d'une année sur l'autre.

Avec la VSME, sur le thème Biodiversité, Janus France suit également d'autres indicateurs, voir ci-dessous :

	2023/ 2024	2024/2025	objectif 2030
Nombre de site protégés	1	1	1
Nombre de site avec un diagnostic biodiversité	1	1	1
Superficie en m ²	1900	1900	1900
Surface totale imperméabilisée	1590	1550	1550
Surface totale gérée dans le respect de la nature sur le site	310	350	350
Surface totale gérée dans le respect de la nature hors site	0	0	0
Montant des dotations en faveur de la biodiversité	34 650	17 913	Non défini à ce jour
Litre ou m ³ (consommation d'eau en m ³)	29	27	Non défini à ce jour

Janus France est une entreprise engagée pour la nature



Janus France, suite à son dépôt de dossier sur la plateforme de l'OFB (Office Français de la Biodiversité) en mars 2025 et une analyse technique, a rejoint officiellement le programme "Entreprises engagées pour la nature".



Le plan d'action, axé sur des résultats mesurables, a été validé par l'Office français de la biodiversité (OFB). Comme le dit Michel Meunier, son dirigeant : « Notre mission va au-delà de la maintenance. Nous voulons créer des lieux de vie durables, en harmonie avec leur environnement. »

Concrètement, qu'est-ce que cela veut dire pour ses clients ? C'est la garantie de travailler avec un partenaire qui allie savoir-faire technique et engagement environnemental authentique.

En passant d'une logique de réparation (curative) à une logique d'anticipation (préventive), nous contribuons à assurer :

- Le bien-être des occupants (confort, sécurité).
- Des économies d'énergie concrètes.
- La valorisation du patrimoine immobilier et du bâti sur le long terme.

Les actions environnementales réalisées sur l'exercice 2024-2025

Biodiversité

- Constitution d'une prairie fleurie (avril-mai 2024) : 310 m² entourant une partie du bâtiment.
- Diagnostic de la biodiversité du site réalisé avec l'association AGRION en avril-mai 2024 (faune et flore).
- Séminaire Biodiversité à l'attention de toutes les parties prenantes de l'entreprise.

Dérèglement climatique

- Augmentation du parc électrique (achat d'un nouveau véhicule).

Économie circulaire

- Collecte après démantèlement des menuiseries PVC : filière d'évacuation VEKA (entreprise).
- Gestion des déchets en 7 flux avec filières de retraitement pour réduction enfouissement en démarche volontaire.
- Politique d'achats responsables : incitation à fournir les informations environnementales via les FDES basées sur les ACV produits.

Avis et commentaires du Comité

Le comité souligne un niveau exceptionnel d'engagement avec l'adhésion de l'entreprise au programme Entreprises Engagées pour la Nature. C'est un programme engageant, difficile d'accès. Le Comité encourage l'entreprise à suivre avec le plus d'attention possible le plan d'actions associées.

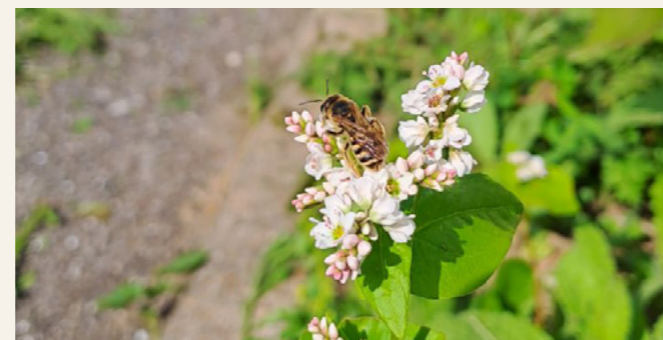
JANUS s'engage sur un plan d'actions à 2 ans sur deux dimensions :

Actions volontaires concernant le cœur de métier :

- Réduire notre empreinte déchets et carbone par le développement de nouvelles activités (dépose préservante des ouvrages pour réemploi) avec l'objectif d'un chantier minimum annuel dès 2025.
- Réduire notre empreinte carbone et atteindre 100 % de véhicules électriques dans notre flotte d'entreprise, soit un véhicule à remplacer d'ici fin 2026.
- Sensibilisation des fournisseurs sur la question de la Biodiversité grâce à un questionnaire envoyé : atteindre 10 fournisseurs engagés et un taux de complétion du questionnaire de 100%.
- Un chantier réalisé en 2024/2025 pour Cetim SENLIS avec 24 menuiseries sauvegardées.

Actions volontaires complémentaires :

- Poursuivre la plantation d'arbres et arbustes pour améliorer la diversité de la flore sur le site d'exploitation dès 2025.
- Sensibiliser notre écosystème aux enjeux de Biodiversité par des actions annuelles, notre questionnaire fournisseurs qui intègre ce thème, la participation au Groupe de travail CAB pour la transition du bâtiment et en ayant créé pour nos réponses aux consultations et autres appels d'offres publics un mémoire environnemental et un autre sur nos actions en termes d'économie circulaire.
- Maintien et suivi de la Faune et de la Flore sur les espaces verts du site en comparaison audit N-1, audit réalisé en mai 2025.



Une porte de hall plus « verte »

Janus France explore une nouvelle voie pour l'économie de la fonctionnalité et de la coopération avec l'ambition de rendre les bâtiments plus « durables ».

Un projet imaginé par Janus France dans le cadre de ses justes combats

Pour répondre aux enjeux de transition écologique du bâtiment, Janus France a lancé en janvier 2025 un projet expérimental de porte de hall. Habituellement, ce qui constitue le modèle d'affaires classique, c'est la construction neuve. Les acteurs parlent peu de réparer, réemployer, prolonger. Pourtant, les enjeux de maintenance de l'existant, de rénovation devraient être au cœur des actions en faveur du climat et de la biodiversité, également en termes économiques.

L'économie de la fonctionnalité et de la coopération par la preuve

Michel Meunier a eu l'idée de lancer un projet de porte de hall fondée sur les principes d'économie de la fonctionnalité et de la coopération (un modèle d'économie circulaire sur un territoire) qui prône plutôt l'usage plutôt que la propriété qui pourrait enfin rendre la durabilité... rentable et désirable. Le projet a été validé par l'ADEME en mai 2025 qui a financé l'étude initiale dans le cadre de son programme Tremplin. Ensuite, c'est le programme de la Région Hauts de France Fratri REV 3 et le fonds EFC de l'ADEME seront mobilisés pour la deuxième étape.

La « preuve de concept » et le déploiement de ces portes de nouvelles générations seront soutenus également par BPI France. Les premières portes devraient être installées pour commencer dans deux lycées de la Région. Le projet a aussi obtenu le soutien technique du CSTB*. Également associés, le Club Noé et un des principaux fournisseurs de la société Janus France, SIPA**.

*En tant que centre de référence du domaine de la construction, le CSTB (Centre scientifique et technique du bâtiment) accompagne les acteurs du secteur en mettant à leur disposition ses bases de données.

**Fondée en 1995, SIPA Menuiseries met aujourd'hui en avant plus de trois décennies d'expertise dans la fabrication française de menuiseries PVC & aluminium.



RÉNOVER POUR UN AVENIR VERT

Les défis et solutions de la transition immobilière avec Janus France.



La porte de hall revisitée selon Janus France

Ces futures portes doivent devenir un symbole de la transformation du modèle économique de Janus France vers un modèle de la fonctionnalité et de la coopération.

Le projet expliqué en trois points :

- Une porte qu'on répare plutôt que de remplacer = moins de déchets, plus de durée de vie.
- Une porte pensée pour le réemploi (modulaire, démontable) = circularité concrète.
- Une porte suivie par la data (maintenance prédictive, performance) = technologie au service du sens, pas de l'effet gadget.

La question maintenant : qu'est-ce qu'on doit changer en premier pour que ce modèle devienne la norme (appels d'offres, réglementations, prix, habitudes...)?

LE BILAN "SOCIÉTAL" DES ACTIONS 2024-2025

Objectif statutaire

Contribuer à la création d'un écosystème plus vertueux

Objectifs opérationnels	Créer de la valeur partagée au sein de son écosystème territorial		Sensibiliser la chaîne de valeur aux enjeux de durabilité	Devenir un modèle d'engagement RSE pour son secteur d'activité
Indicateurs d'impact	Nombre de fournisseurs à moins de 80 km/ nombre de fournisseurs	Délai de paiement en jours	Nombre de fournisseurs intégrant les enjeux de durabilité dans leurs pratiques/nombre de fournisseurs sollicités	Nombre de personnes touchées/an
Performance 2024-2025	57 %	46	40 %	42 000
Objectifs d'impact 2030	45 %	45	75 %	45 000
Moyens et actions menées	Janus France a continué à mobiliser ses moyens au service de son ancrage territorial et de ses relations avec ses parties prenantes, en privilégiant des partenariats et des actions en lien direct avec son cœur de métier et ses enjeux de transition écologique. Les actions sociétales ont été menées dans une logique de contribution mesurée, avec la volonté de créer une valeur partagée tangible plutôt que des engagements symboliques ou déconnectés de l'activité réelle de l'entreprise.			
Budget alloué	Montant investi : 11 180 €			



Les avis du Comité de mission

L'objectif opérationnel :

Créer de la valeur partagée au sein de son écosystème territorial.

Indicateur d'impact	Performance 2023-2024	Performance 2024-2025	Objectif 2030
Nombre de fournisseurs à moins de 80 km/nombre de fournisseurs sélectionnés	40 %	57 %	45 %
Délai de paiement en jours	51	46	45

Avis et commentaires du Comité sur l'indicateur

Le dirigeant explique qu'il souhaite conserver des fournisseurs à moins de 80 km du siège de l'entreprise. Il propose au Comité de modifier le kilométrage entre le site de Janus France et celui de ses fournisseurs, et de le faire au niveau régional afin de faire évoluer cet item. D'ici à 2030, l'objectif doit être supérieur ou égal 45 %. L'objectif délai de paiement est de 46 jours en moyenne pour un objectif de 45. Le Comité constate l'atteinte des objectifs.

L'objectif opérationnel :

Sensibiliser la chaîne de valeur aux enjeux de durabilité est rajouté. (Il était préalablement suivi sur l'axe environnemental.)

Indicateur d'impact	Performance 2023-2024	Performance 2024-2025	Objectif 2030
Nombre de fournisseurs intégrant les enjeux de durabilité dans leurs pratiques/ nombre de fournisseurs sollicités	Non mesuré avec cet indicateur	71,4 %	75 %

Avis et commentaires du Comité sur l'indicateur

Sur l'exercice 2023-2024, l'entreprise mesurait le pourcentage de fournisseurs sollicités ayant signé la Charte fournisseurs responsable soit 13%. Le dirigeant évoquait alors la possibilité d'arrêter la collaboration avec les fournisseurs qui ne souhaiteraient pas s'aligner sur les engagements de l'entreprise. Pour apprécier l'engagement des fournisseurs en matière de RSE, il a été décidé d'évaluer, au cours de l'enquête Fournisseurs, le pourcentage des fournisseurs de rang 1 (représentant plus de 85,7 % des achats de Janus France) ayant des pratiques de durabilité (biodiversité ou autres). Plus de 71 % des fournisseurs de rang 1 ont déclaré lors de l'enquête avoir des pratiques responsables engagées (biodiversité, climat, social...). Le Comité constate la bonne tendance en vue de l'atteinte de l'objectif fixé.

L'objectif opérationnel :

Devenir un modèle d'engagement RSE pour son secteur d'activité.

Indicateur d'impact	Performance 2023-2024	Performance 2024-2025	Objectif 2030
Nombre de personnes touchées	NA	42000*	45000

Avis et commentaires du Comité sur l'indicateur

Cet indicateur ayant changé suite aux échanges avec le Comité de mission, aucune donnée n'avait été collectée sur l'exercice 2022-2023. À partir de l'exercice 2024-2025, il prend en compte le nombre de personnes touchées via la communication digitale de l'entreprise. En 2025, a été mesuré le nombre de personnes touchées via les réseaux sociaux et la newsletter de l'entreprise. Tous les sujets relèvent des engagements RSE de Janus France : biodiversité, coopération, économie circulaire... Le Comité prend acte du contenu de cet indicateur qui vise à suivre le nombre de vues suite à des publications sur les réseaux sociaux et via la newsletter de l'entreprise.

* 42 000 personnes touchées dont :

- 17 300 sur LinkedIn
- 4 000 sur Facebook
- 1 030 sur Instagram
- 19 730 avec la Newsletter de l'entreprise

Les actions sociétales menées sur l'exercice 2024-2025

Relation Fournisseurs responsables

- Politique d'achats responsables et règlement par outil de gestion de trésorerie
- Lancement d'une grande enquête RSE pour aligner nos valeurs et sourcer durable (ex. : PVC recyclé avec VEKA)

Sensibilisation de la chaîne de valeur

- Journée de sensibilisation à la biodiversité des parties prenantes
- Concert sur le thème de la biodiversité Le voyage du petit grillon avec l'Agrion de l'Oise et le Trio Aralia

Engagement sociétal

- Construction et inauguration en septembre du chalet du FC Cécifoot de Précy-sur-Oise
- Participation constructive au sein de notre écosystème (Club Noé, ORÉE, Ceebios...)

Des fournisseurs de plus en plus engagés

Janus France a identifié ces dernières années la nécessité d'engager ses fournisseurs dans des démarches responsables mais également choisir des fournisseurs eux-mêmes engagés pour construire un système coopératif le plus vertueux possibles pour réduire collectivement l'empreinte carbone de son activité qui relève principalement du scope 3 qui représente près de 96 % de ces émissions. Cette trajectoire de réduction passe obligatoirement par une pratique d'achats responsables de produits avec des critères de durabilité ou des informations environnementales. L'un de ses objectifs statutaires est de « Contribuer à la création d'un écosystème plus vertueux ». La transformation du secteur du bâtiment ne pourra pas se faire sans la coopération de toute la chaîne de valeur. Aussi, Janus France questionne régulièrement ses fournisseurs sur leurs propres engagements responsables.

Des résultats encourageants

Janus France a identifié à ce jour 161 fournisseurs de rang 1 et 2 (7 fournisseurs de rang 1 pèsent 85,7 % des achats, plus de 85 % des fournisseurs de rang 1 ont répondu à l'enquête fournisseurs). Au total plus de 24 % des fournisseurs ont répondu au questionnaire qui leur avait été adressé soit 38 fournisseurs.


Foussier, un partenaire exemplaire

Prenons l'exemple de Foussier, l'un des partenaires importants de Janus France, l'un des premiers répondant au questionnaire. Foussier mène une démarche RSE certifiée Ecovadis Platinum et labellisée Engagé RSE – niveau exemplaire. Sur les 236 références qui sont commandées par Janus France, 4,6 % ont une FDES* disponible, c'est très peu, mais c'est à l'image du retard du secteur du bâtiment en matière de transition écologique. 30 % des produits ont des critères écologiques identifiés comme tel.

Étant donné que 72 % de son empreinte carbone provient de la fabrication de ses produits, ils mettent tout en œuvre pour réduire l'impact de leur chaîne d'approvisionnement. Pour ce faire :

- Ils évaluent la performance RSE de leurs fabricants clés, couvrant aujourd'hui 75 % de leurs achats. Près de 320 fabricants sont évalués chaque année. Leur score RSE est disponible sur leur site internet.
- Ils ont mis en place un indice d'écoresponsabilité des produits.
- Ils donnent la possibilité de filtrer les produits écoresponsables présents sur leur site internet. Près de 10% des produits catalogues sont qualifiés dans leur gamme écoresponsable, soit plus 6000 produits.

*La fiche de déclaration environnementale et sanitaire (FDES) est une déclaration établie sous la responsabilité des fabricants du produit. Elle présente les résultats de l'Analyse de Cycle de Vie d'un produit ainsi que des informations sanitaires.



« Foussier est une entreprise engagée dans la réduction de ses impacts. Nous sommes labellisés Engagé RSE niveau Exemplaire, et avons obtenu le niveau Platinum lors de notre dernière évaluation par EcoVadis.

Près de 70 % de notre impact carbone provient de la fabrication de nos produits. Nous travaillons donc étroitement avec nos fabricants pour réduire cet impact en évaluant leur performance RSE.

Notre objectif est de sélectionner des partenaires et des produits favorisant les bonnes pratiques éthiques et le respect des droits humains, tout en minimisant les impacts environnementaux et sociétaux.

Cette démarche nous permet :

- D'offrir une information transparente à notre client Janus et de l'aider à faire des choix éclairés,
- De mobiliser l'ensemble de la filière vers une amélioration continue de ses pratiques.

Actuellement, près de 80% de nos achats sont couverts par cette évaluation RSE.

Nous avons également développé un indice interne d'éco-responsabilité afin d'identifier et proposer des produits plus vertueux pour l'Homme et l'Environnement. Près de 10% de notre référencement figurent au sein de cette gamme écoresponsable.

Notre client et partenaire, Janus, partage pleinement nos engagements. Nous faisons tous deux partis de la communauté des Éclaireurs du Coq Vert portée par Bpifrance. Ce statut commun traduit une ambition partagée : accélérer la transition écologique, réduire nos empreintes carbone et embarquer nos écosystèmes vers des pratiques plus durables. Ce partenariat repose ainsi sur un socle de valeurs communes et une volonté réciproque de contribuer activement à un développement responsable. »

Solenne Arnal,
Responsable RSE

Lien LinkedIn :
<https://www.linkedin.com/company/foussier-entreprise/posts/?feedView=all>
<https://www.linkedin.com/in/solennearnal/>

Résultats comptabilité universelle Exercice 2024-2025

La comptabilité universelle est réalisée avec l'appui et à partir du modèle créé par le Cabinet de St-Front.

Compte de résultat Social (présenté en euros sur 12 mois)

Charges		Produits	
Maladie	0	Masse salariale	192 411
Accidents	0	Formation	28 744
Total	0	Total	221 155
		Résultat positif	221 155

Compte de résultat Environnemental (présenté en euros sur 12 mois)

Charges		Produits	
Coût de prestation et de traitement des déchets	-5 904	Matières revendues	0
Coût environnemental des déchets	-15 001	Dépenses pour la transition écologique	41 228
Coût énergie électrique	-6 071		
Coût énergie fossile	-9 220		
Emissions de GES (scope 1 et 2)	-6 344		
Total	-42 540	Total	41 228
Résultat négatif	-1 312		

Compte de résultat Gouvernance (présenté en euros sur 12 mois)

Charges		Produits	
		Mécénat	12 560
		Impôts	1 830
		CA gagné grâce à des critères RSE	343 491
		Montant des achats locaux	409 997
		Total	767 877
		Résultat positif	767 877

La communication responsable au service de la coopération

Depuis 2020, Janus France ne se contente plus de suivre la transition : elle la pilote avec sa qualité de **société à mission** engagée dans une véritable métamorphose.

Pour l'ensemble de nos clients, nos fournisseurs et nos collaborateurs, 2025 marque un tournant majeur. En plaçant **la coopération au cœur de notre stratégie**, Janus France quitte le vieux récit de la compétition pour bâtir une **« économie au service de la vie »**.

Cette ambition ne repose pas sur des promesses ou des engagements flous, mais sur des preuves et des actions tangibles et également des indicateurs de durabilité les plus fiables possibles. Néanmoins, Janus France est consciente de certaines limites dans l'exercice de la transparence en matière de données collectées extra-financières. Le dirigeant Michel Meunier fait de la pédagogie en matière de transition son mantra, il rappelle régulièrement les difficultés que l'entreprise a pour obtenir de ses fournisseurs des informations sur les caractéristiques environnementales des produits achetés, rendant les résultats de son bilan carbone, sur le scope ou le niveau 3*, approximatifs.

Un récit transformateur : de la compétition à une vision plus systémique

Le secteur du bâtiment fait face à une urgence climatique sans précédent : il génère 46 millions de tonnes de déchets par an et représente 23 % des émissions de gaz à effet de serre en France. Face à ce constat, Janus France a choisi de ne plus simplement « faire moins pire », mais de « faire juste » et « avec ».

Par sa communication sur ses engagements responsables, l'entreprise cherche à construire un nouveau récit pour la transition à destination de toutes ses parties prenantes et notamment ses clients et ses fournisseurs. Janus France contribue par ses nombreux posts sur les réseaux sociaux et les interventions de son dirigeant à faire de son récit pour la transition une forme de norme sociale pour le secteur du bâtiment pour inspirer tout son écosystème pour le rendre plus vertueux au regard des enjeux climatiques, de biodiversité et sociaux. Ce récit de la transition repose sur l'idée que **seule l'entreprise ne peut mener de grands chantiers de transformation et même si on est tout petit, s'engager dans une démarche de durabilité est possible**. En 2025, Janus France a troqué le modèle de compétition pour un modèle de coopération, illustré par ses partenariats avec l'association l'Agrion de l'Oise pour la biodiversité ou le FC Cécifoot pour l'inclusion. Ce changement de paradigme se traduit par une volonté de **protéger les personnes, les bâtiments et le vivant** à travers des solutions robustes et sobres.

* Le niveau 3 (ou scope 3) : concrètement pour Janus France, le Scope 3 inclut les émissions qui ne sont pas produites directement par son site ou par l'énergie consommée, mais qui sont créées par l'activité globale, notamment via ses fournisseurs, ses achats, le transport, etc. Dans son dernier bilan, les émissions du scope 3 représentaient près de 95 % des émissions.

L'environnement par les chiffres : l'exigence de la preuve

Pour Janus France, la communication responsable passe par la recherche d'une grande transparence de ses impacts. Bien que non soumise réglementairement à la directive **CSRD**, l'entreprise a choisi d'aligner son pilotage sur la norme européenne **VSME** pour garantir la sincérité de ses engagements. Ainsi chaque fois que c'est possible, ses prises de parole sont illustrées par une action concrète reliée aux enjeux majeurs de durabilité pour Janus France accompagnée par un indicateur ou un chiffre clé.

Par exemple, en matière d'économie circulaire, ses actions parlent d'elles-mêmes : pour l'exercice 2024-2025, **98,13 % de ses déchets ont été détournés vers le recyclage ou la réutilisation**. La cible initialement envisagée était de 100 %. Le Comité de mission et Michel Meunier ont convenu lors de la séance du 6 février 2026 que cet objectif à 2030 était irréaliste et que le maintien d'un objectif de 98 % était déjà très ambitieux. L'entreprise ne veut pas s'arrêter là. Le projet innovant de porte de hall nouvelle génération, 100 % modulaire et réparable, vise une baisse carbone de 30 à 40 % par rapport aux modèles classiques. Côté biodiversité, le site d'exploitation n'est plus un simple espace industriel, mais un refuge où ont été recensés **36 espèces de faune et 14 espèces de flore**. Ces résultats sont le fruit d'une gestion pragmatique, incluant la transformation de 350 m² en espaces gérés dans le respect de la nature.

La robustesse sociale : investir dans le capital humain

La transition écologique est indissociable d'une transition sociale juste. Chez Janus France, la valeur de la mission se mesure à l'épanouissement des équipes. La performance sociale 2024-2025 se traduit notamment par un **taux d'accident du travail maintenu à 0 %**, un objectif que l'entreprise s'engage à tenir jusqu'en 2030.

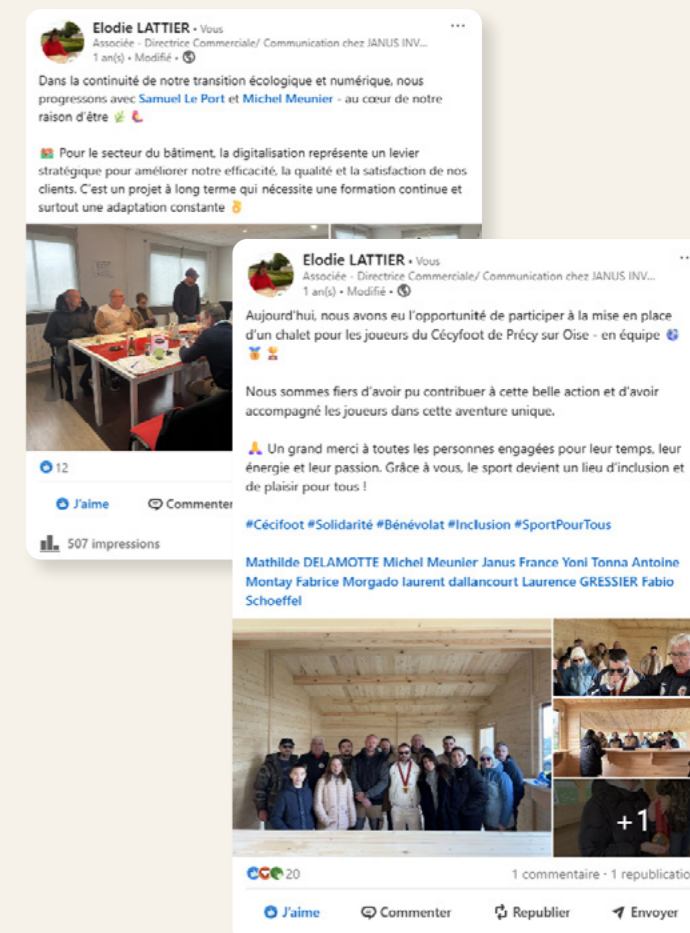
L'entreprise considère la formation comme le levier principal de l'inclusion. Sur l'année écoulée, nos ambitions initiales ont été largement dépassées avec une moyenne de **28 heures de formation pour les hommes et 39 heures pour les femmes**. Pour engager chacun dans cette voie, l'entreprise a lancé le jeu « **Pois Chiche Party** », une démarche ludique qui a déjà permis de valider 8 actions concrètes en 2025, comme la mise en place d'un livret d'accueil et de chèques crèche. Enfin, sa politique salariale garantit un **ratio salaire d'entrée / salaire minimum de 102,43 %**, reflétant sa volonté de partage de la valeur. Bien sûr, en matière d'humain, rien n'est acquis, et son dirigeant est conscient qu'il faut continuer à impliquer et engager ses collaborateurs dans la transition.

Un écosystème territorial solide et transparent

Une communication responsable, c'est aussi rendre compte de l'ancrage local. Janus France privilégie les circuits courts et n'hésite pas à communiquer ses chiffres clés : **57 % des fournisseurs sont situés à moins de 80 km du siège**. L'entreprise sensibilise l'ensemble de sa chaîne de valeur : aujourd'hui, **71,4 % des fournisseurs de rang 1 intègrent déjà des enjeux de durabilité** dans leurs pratiques.

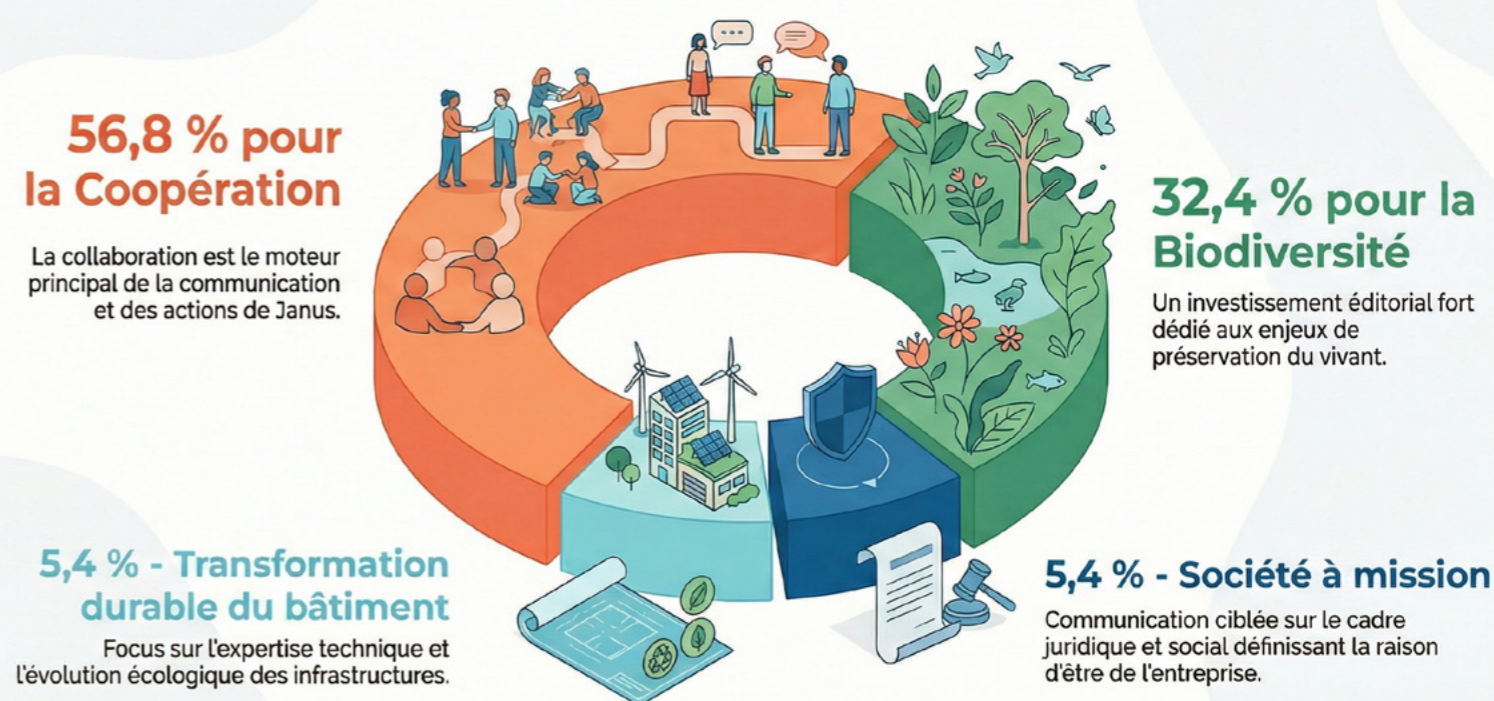
Le dialogue avec les parties prenantes est régulier. En 2025, les actions de sensibilisation digitale (réseaux sociaux et newsletters) ont touché plus de **42 000 personnes**, propageant ainsi ses « justes combats » bien au-delà des limites de l'entreprise. En publiant les indicateurs de performance détaillés et validés par le comité de mission, Janus France cherche à offrir à ses clients la garantie d'un partenariat fondé sur la confiance et l'impact réel.

Janus France ne se contente pas de raconter la transition ; elle la prouve, de manière la plus proportionnelle possible, chiffre après chiffre, pour bâtir un avenir où l'économie se met enfin au service du vivant.



Janus : Une Communication Engagée et Proportionnelle

Cette infographie présente la ventilation des thèmes abordés dans les publications de Janus. Elle met en lumière la priorité donnée à l'aspect humain et environnemental, reflétant une stratégie de communication responsable et cohérente avec ses activités de transformation durable.



Siège social

881, rue Frédéric Kuhlmann
Quai de l'Oise
60870 Rieux.
Tél. : 03 10 38 36 33
contact@janusfrance.fr
www.janusfrance.fr

